

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. FEVRIER

1781.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*

*O*N trouve chez l'imprimeur du Journal
l'Oraison funébre de feu Sa Majesté l'Im-
pératrice - Reine , &c. &c , prononcée à
Bruxelles le 23 Décembre 1780 , par M.
l'abbé de Nelis , chanoine de Tournai , &c.
Prix 4 sols de Luxembourg.

Ainsi que

Trauerrede bey dem Grabe unserer
großen Monarchinn Maria Theresia,
von Friedr. Frenherrn von der Trenk,
Kaiserl. Königl. Major. Item Trauerlied
der Soldaten , am Begräbnistage der
großen Theresia. Von einem Solda-
ten, à 1^r de Luxembourg.



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. FEVRIER

1781.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'esprit de St. Vincent de Paul. Par Mr. Anfard, prêtre conventuel de l'Ordre de Malthe, avocat au parlement, docteur ès droits de la faculté de Paris. A Liege chez Demazeau 1780, 1 vol. in-12.

Cet ouvrage, sous certains points de vue, peut n'intéresser que les ecclésiastiques, mais tous les vrais Chrétiens le liront avec intérêt & avec une édification propre à nourrir les vertus de tous les états. On y trouve, dit M^r. Riballier, dans l'approbation qu'il lui a donnée, l'assemblage de toutes les vertus

L 2

que la religion prescrit & que la charité inspire.

Il y a peu d'hommes qui aient institué des établissemens plus utiles & en plus grand nombre que St. Vincent de Paul ; on peut dire qu'il a été un des principaux auteurs de tout le bien qui s'est fait de son tems non-seulement en France, mais dans les régions les plus éloignées. " Ce fut un de ces hommes de miséricorde, dont la piété subsistera à jamais dans les fastes de l'Eglise. C'est lui que les Rois, les princes, les ministres, les évêques, les magistrats, la noblesse, le peuple, ont regardé, avec M^r. Bossuet, comme le Saint du siècle. C'est lui qui fut le modèle des pasteurs, le pere des indigens, l'appui des évêques, le conseiller des Rois, le réformateur du clergé, le défenseur de l'Eglise, l'ame de tout ce qui s'est fait de grand pour la gloire de Dieu pendant sa vie. C'est lui qui, malgré la pauvreté dont il faisoit profession, a plus distribué d'aumônes en vingt ans, que bien des Souverains n'en distribuent dans l'espace d'un siècle. C'est lui dont le zèle n'a eu de bornes, que parce que l'univers a les siennes. C'est lui qui, sans sortir de Paris, mettoit en mouvement la France, la Grande-Bretagne, l'Italie & la Pologne. C'est lui qui, après avoir rassasié à tous égards les habitans des froides Hébrides, porta de nouveaux feux dans des climats brûlans, & s'efforça de sanctifier à la fois l'esclave d'Alger & l'insulaire de Madagascar, ,.

La pieuse fondatrice des filles de la charité

présente un autre tableau de vertu & de bienfaisance chrétienne ; dans un champ plus étroit que celui où s'exerçoit St. Vincent, mais d'une culture également pénible & d'une récolte également précieuse, cette fille respectable déploya une activité & une constance, qui honoreroient les hommes les plus courageux. Je citerai un trait bien propre à faire connoître l'esprit qu'elle inspira à ses disciples. "Après la bataille des Dunes où le prince de Condé & le vicomte de Turenne parurent égaux en courage, sans être égaux en bonheur, on transporta à Calais un bon nombre de nos soldats, partie couverts de blessures, suites ordinaires des victoires long-tems disputées, partie épuisés du mauvais air des environs de Dunkerque. La Reine, qui étoit sur les lieux, fut touchée de la situation de ces braves militaires, qui venoient d'anéantir une nombreuse armée d'Espagnols. Elle se douta bien que les filles de la charité sauveroient la vie à plusieurs de ces guerriers. Elle s'adressa donc à notre saint homme, qui, à l'instant en fit partir quatre des plus fortes de leur compagnie ; mais la plus vigoureuse santé ne tient pas long-tems contre un travail excessif. Deux succomberent en peu de tems, la Reine en demanda d'autres, & ce fut à cette occasion que Vincent, dans une conférence spirituelle, témoigna les sentimens d'estime & de respect qu'il eut toujours pour ces vierges sages & courageuses. *Imaginez-vous, Messieurs, ce que c'est que quatre pauvres filles à l'entour de cinq ou*

six cents soldats blessés & malades. Voïez la bonté de Dieu , d'avoir suscité en ce tems une compagnie de la sorte : pourquoi faire ? Pour assister les pauvres corporellement , & même spirituellement , en leur disant quelques bonnes paroles qui les portent à penser à leur salut ; particulièrement aux moribonds , pour les aider à bien mourir en leur faisant faire des actes de contrition & de charité. En vérité , cela est touchant. Ne vous semble-t-il pas que c'est une action de grand mérite devant Dieu , que des filles s'en aillent avec tant de courage parmi des soldats , les soulager en leurs besoins , & contribuer à les sauver ? qu'elles aillent s'exposer à de si grandes fatigues , & même à des maladies mortelles ; enfin , à la mort même , pour des gens qui se sont exposés aux périls de la guerre pour le bien de l'état ? Nous voïons donc combien ces pauvres filles sont pleines de zèle pour la gloire de Dieu & l'assistance du prochain. La Reine nous a fait l'honneur de nous écrire pour nous mander d'en envoïer d'autres à Calais , afin d'assister les pauvres soldats ; & voilà que quatre s'en vont partir aujourd'hui pour cela. Une d'entr'elles , âgée d'environ cinquante ans , vint me trouver vendredi dernier à l'hôtel-dieu où j'étois pour me dire qu'elle avoit appris que deux de ses sœurs étoient mortes à Calais , & qu'elle venoit s'offrir à moi pour y être envoïée à leur place , si je le trouvois bon. Je lui dis : Ma sœur , j'y penserai ; & hier elle vint

ici pour savoir la réponse que j'avois à lui faire „

Qu'on compare ce que la religion inspire à ces bonnes filles, & ce qu'elles font avec tant d'ardeur & de contentement dans les repaires obscurs où la charité seule les conduit, avec les effets les plus vantés de l'*humanité* philosophique; l'on trouvera qu'il y a autant de fruit d'un côté, que de bruit de l'autre, autant de réalité dans la bienfaisance de celles dont on ne parle pas, que de parade & d'étalage dans ceux dont les moindres démarches sont consignées à la garrulité des gazettes.



Théorie de l'intérêt de l'argent, tirée des principes du droit naturel, de la théologie & de la politique, contre l'abus de l'imputation de l'usure. A Paris, chez Barrois 1780. 1 vol. in-12 de 306 p.

C'Est une matière bien délicate que l'auteur a entrepris de traiter, & l'on peut douter qu'il ait pris la peine de bien se mettre au fait de la chose. Il examine la nature du prêt à intérêt, & il discute les raisons qu'on a fait valoir dans ces derniers siècles, pour savoir s'il est usuraire ou non. Le sentiment que St. Thomas a établi sur l'usure, a été suivi par tous les scholastiques & les casuistes. Ce saint docteur a fondé la condamnation de la stipulation d'intérêt, 1°. sur

la stérilité de l'argent : l'auteur prétend que ce n'est-là qu'une idée creuse ; 2°. sur ce que l'intérêt est contraire à la justice : pure pétition de principe , dit l'auteur , puisque c'est dire que l'intérêt est injuste , parce qu'il est opposé à la justice ; 3°. parce que l'intérêt fait cesser l'égalité entre la condition du prêteur & celle de l'emprunteur ; idée d'autant plus fausse , reprend l'auteur , que c'est au contraire l'intérêt qui établit quelque égalité entre les deux parties ; puisque , dans le prêt gratuit , tout l'avantage est visiblement pour l'emprunteur.

Qu'on examine maintenant la doctrine des théologiens , on verra que l'auteur la perd constamment de vue , & qu'il se bat contre des fantômes. 1°. St. Thomas n'admet le cas de l'usure que dans les circonstances , où l'argent ne peut être absolument d'aucune utilité au prêteur. Dans ce cas l'argent est très-certainement stérile ; & l'idée du St. docteur , n'est rien moins qu'une idée creuse. 2°. Il est contre la justice de vendre ce qui ne vaut rien , ce qui est estimé ne pouvoir être bon à rien ; or tel est le cas supposé par St. Thomas à l'égard d'un argent qui ne peut être d'aucune utilité , ni dans le tems ni pour le tems qu'on le prête (a). Car

(a) On dira peut-être que ce cas n'existe guere , que l'argent promet presque toujours quelque utilité , qu'on peut le mettre en commerce , acquérir des rentes , acheter des terres &c : Soit , il s'en suivra que la condition exigée

si l'on peut en espérer le moindre avantage, c'est le cas du *lucrum cessans*; première condition admise par le St. docteur pour autoriser le prêt à intérêt. 3^o. Vendre ce qui n'est d'aucun prix, faire paier un service qui ne coûte rien, qui ne cause aucun dommage, qui n'expose à aucun risque; c'est certainement faire cesser l'égalité entre la condition du prêteur & de l'emprunteur. L'un porte toute la charge; & l'autre reçoit l'utile sans aucun risque, ni dommage de sa part. Dans tout contrat il y a une charge, une perte, une condition onéreuse, mutuelle & réciproque; dans le cas supposé elle n'a pas lieu Si ces dissertateurs pour ou contre l'usure, examinoient bien toute l'étendue de l'application des trois conditions requises pour le prêt à intérêt; s'ils faisoient bien la précision de la morale théologique sur cette matière; ils s'épargneroient bien des raisonnemens, qui rapprochés impartialement du vrai état de la question, ne présentent que du verbiage & de contes en l'air.

gée par St. Thomas se réalise presque toujours; & que l'usure n'a lieu que dans un cas dont le St. docteur n'a point entrepris de discuter la réalité ou la possibilité.





Observations très-importantes pour les peres & les meres, & pour les personnes qui ont des familles à soigner. Par Mr. Blakey, du college-royal de chirurgie à Paris. A Liege chez l'auteur, Quai d'Avroy 1781. 1. vol. in-12 de 125 p.

C E petit ouvrage est composé de trois parties, dont la première est la plus importante, aiant un objet d'une utilité plus étendue & embrassant les besoins habituels de l'humanité, savoir la maniere de traiter les enfans, depuis le moment de leur naissance, jusqu'au tems où on peut les abandonner à eux-mêmes. " Le bon traitement observé à leur égard dans un âge si tendre, est le premier mobile de leur parfaite santé ; & au contraire, celui dont on se sert ordinairement est la cause de la moitié, pour ne pas dire de presque toutes les maladies, & des descentes qui affligent le genre humain „.

En parlant du moien de rendre les enfans robustes, M^r. B. s'éloigne un peu de la théorie de Locke ; mais il en fait une espece d'excuse à cet homme célèbre *qui avoit, dit-il, de grandes connoissances en médecine, & l'un des plus grands philosophes qui ait paru dans le monde, tant pour la bonté de son cœur, que pour ses connoissances de la nature.* Cet éloge de Locke n'est pas certainement

ment au-dessous de son mérite. On regardoit bien le philosophe anglois pour un habile métaphysicien ; mais ses connoissances de la nature & en médecine ne brillent pas au même degré que ses spéculations sur les choses intellectuelles. M^r. B. lui-même en donne une très-bonne preuve en combattant par d'excellentes raisons ses principes d'éducation physique. Locke croioit, qu'il falloit accoutumer les enfans à souffrir les plus grands froids, même casser la glace pour les plonger dans l'eau &c. M^r. B. sans prétendre approuver une méthode toute opposée, observe qu'il y a dans le systême de durcir la constitution des enfans, des bornes où il faut s'arrêter. Il le prouve par divers exemples que la constitution naturelle de l'homme présente en grand nombre. " Quand les Nègres sortent de leurs pais chauds pour venir dans les nôtres, qui ne sont pas des plus au nord, on les voit tellement souffrir du froid, qu'il y en a même qui y perdent la vie, &c. N'entend-on pas tous les jours conter les accidens arrivés par l'excès du froid ou du chaud, comme, par exemple, quand des hommes, (même les plus septentrionaux) vont dans les glaciers pendant les chaleurs de l'été? ils se trouvent si affectés du passage du chaud au froid, qu'ils y gagnent des fluxions de poitrine, & souvent en meurent. Enfin tout le monde sait que toute l'espece animale fuit également l'excès du chaud & du froid ; & si quelques hommes se comparant sans doute au métal

que l'on fait rougir pour le tremper subitement dans l'eau froide, afin de le rendre plus dur, ont cru se rendre plus robustes en s'y exposant, ils ont païé quelquefois leur indiscretion de leur propre vie. Ils se sont trompés dans leurs idées; notre texture n'est point du tout métallique, & ne peut soutenir les efforts violens du froid & du chaud, sans une destruction réelle, que le métal lui-même éprouve, quoique plus lentement. — Ne voit-on pas tous les volatiles, & même les animaux aquatiques, qui sont les plus familiers avec le froid, l'éviter quand ils le peuvent? Ces mêmes volatiles se font des nids, pour mettre leurs petits à l'abri de l'injure du tems; la nature même a fixé la ponte des œufs pour être couvés des peres & meres, au retour du tems tempéré. — Les quadrupèdes suivent les mêmes loix, & les poissons ne fraient que dans le tems doux. Tant la température de la saison est essentiellement nécessaire à la propagation & à la conservation de toute l'espece animale, aussi-bien que pour toute la végétation de la nature! „

Ces observations pourront contribuer beaucoup à l'abolition d'une coutume angloise qui commence à prendre parmi nous, & qui consiste à faire entrer les enfans au sortir du lit, dans une cuve d'eau placée dans la cour & prise quelquefois d'une glace très-dure. Certainement ce passage subit du chaud au plus grand froid ne peut être que très-nuisible. „ Ce qui m'a donné occasion, dit M^r. B.

de faire beaucoup de remarques sur la manière d'élever les enfans à supporter le froid, c'est la perte que fit à Londres une dame de mes amies de son fils unique, par son obstination à le plonger dans l'eau froide, malgré tous les cris qu'il pouvoit faire, & toutes les remontrances que je lui faisois : le préjugé l'emporta sur la tendresse maternelle ; aussi eut-elle le chagrin de voir périr son fils unique, bien fait & robuste ; car quoique âgé de trois ans, il ne put supporter les violens effets que cette eau froide faisoit sur lui „.

Dans la seconde partie de ce traité l'auteur donne des instructions pour connoître les descentes ou ruptures, les traiter & les guérir. Dans la troisième il rend compte de trois maladies, dont il s'est guéri radicalement : d'une bile répandue, d'une difenterie & de la goutte. Le régime adopté par M^r. B. a eu d'heureux effets, parce qu'il étoit singulièrement assorti à son tempérament ; mais je ne conseillerois pas aisément à des hommes échappés à quelque maladie mortelle, de manger à leur premier déjeuné quantité de pain & de fromage d'Hollande en buvant plus d'une demi-bouteille de vin pur ; ni aux gouteux, qui ont des intermittences de pouls, de boire un gobelet de punch deux heures après le dîner.

On fait que M^r. de la Lande a souhaité que les médecins s'appliquassent à connoître le rapport de l'influence des astres avec l'é-

tat des malades (a). M^r. B. forme un vœu
 semblable à l'égard des douleurs nocturnes,
 c'est-à-dire, du plus grand accablement que
 les malades éprouvent pour l'ordinaire du-
 rant la nuit. Il commence par établir qu'il
 ne faut pas les attribuer à l'état de l'air :
 " Nous voyons, dit-il, monter & descendre le
 vif argent à toute heure du jour & de nuit,
 & même par un coup de vent ; ainsi la
 pesanteur plus ou moins grande de l'air ne
 me paroît pas la cause des douleurs noctur-
 nes, quoique l'air plus ou moins froid, ou
 lourd, fasse nécessairement agir le poumon
 avec une action proportionnée à l'élasticité
 de cet élément. Au reste cet effet des dou-
 leurs nocturnes mérite bien la peine d'être
 examiné avec la plus grande exactitude. Je
 pense qu'on y trouveroit quelque chose de
 plus utile que dans les recherches des effets de
 l'électricité & de l'air fixe, qui n'ont rendu
 jusqu'à présent de service que pour la
 spéculation sur des phénomènes de l'anti-
 quité & de notre tems. Ce qui donne le plus
 lieu de penser sur les douleurs nocturnes,
 c'est de voir que la mort arrive plutôt la
 nuit que le jour, & qu'en été nous dor-
 mons moins qu'en hiver ; enfin l'absence
 du soleil semble nous annoncer la mort ;
 ce ne peut être le manque de chaleur qui
 fait cet effet, car nous pouvons nous en pro-
 curer

(a) Voyez les *Observ. philos.* pag. 138. édit
 de 1778.

eurer plus qu'il nous en faut ; ainsi je présume que la présence du soleil nous donne autre chose que de la chaleur ; ce qui mérite bien quelques spéculations sérieuses „ — Ces spéculations pourroient être sérieuses sans être utiles. S'il est vrai que le soleil nous donne quelque chose , que la chaleur terrestre ne peut remplacer ; que faire pour arrêter sur les malades la salutaire influence de cet astre bienfaisant , lorsque le tems de sa présence est écoulé ? Il n'y a qu'un prophète Isaïe qui puisse quelque chose en pareilles circonstances ; mais tous les médecins ne font pas des Isaïe , ni tous les malades des Ezechias (a).

(a) Encore n'est-il pas bien décidé que dans cette circonstance unique la rétrogradation du soleil a été réelle. *Juin 1774. p. 412.*



Le sens propre & littéral des pseaumes de David , exposé brièvement dans une interprétation suivie , avec le sujet de chaque pseaume. Nouvelle édition , beaucoup plus correcte que les précédentes , & augmentée de l'ordinaire de la Messe. A Paris chez Lottin le jeune ; à Liege chez Demazeau. 1780. 1 vol. in-8°.

LEs corrections dont il est parlé ici , sont purement typographiques , car on n'a fait aucun changement au sens de cette

excellente paraphrase, traduite aujourd'hui dans une multitude de langues, & singulièrement estimée chez toutes les nations où il se trouve des hommes disposés à goûter les beautés touchantes & sublimes de ces cantiques divins (a). Il est certain que nous n'avons rien qui puisse lui être comparé, & qu'une interprétation des psaumes, où, pour me servir des termes de l'auteur, l'on fait parler le Prophète dans le génie de la langue françoise, sans lui faire dire que ce qu'il dit effectivement; où l'on modifie les expressions, les figures du texte, sans en jamais altérer le sens, où en exposant toujours clairement le sens littéral, on insinue les autres sens que celui-ci enveloppe; où l'on fait un discours suivi de chaque psaume, par la liaison nouvelle que l'on fait appercevoir entre les versets qui le composent; où l'on donne une juste étendue aux pensées & aux sentimens, sans donner au lecteur aucun soupçon qu'on y eût rien mêlé d'étranger; où enfin l'on conserve l'énergie, la noblesse, & sur-tout l'onction du texte; il est certain, dis-je, qu'une interprétation de ce caractère a quelque chose que n'ont pas celles que de très-bons auteurs nous ont données „

L'éditeur a placé à la tête des psaumes, l'ordinaire de la Messe. Parmi
les

(a) Edition de Liege, Fev. 1773 p. 97.
— Traduction de l'abbé Goldhagen, 15. Déc. 1780, p. 565. — Diverses réflexions sur les Psaumes *ibid.*

les *préfaces*, il en a placé plusieurs qui ne sont en usage que dans les églises qui ont adopté le Bréviaire & la Liturgie de Paris. Je les ai lues avec un plaisir tout particulier; elles méritent d'être connues. Peut-être un jour la Congrégation des Rites jugera-t-elle convenable d'en étendre l'usage à l'Eglise universelle, ou que les évêques dont les diocèses ont un rit particulier, se conformeront en ce point à celui de Paris. On fait que le but des *préfaces* particulières est d'exprimer par des termes précis & la plus énergique brièveté la nature & l'objet de la solemnité qui assemble les fideles, & d'y attacher les regards de leur piété, à l'entrée de la plus sainte partie du Sacrifice; où après les avoir exhortés *d'élever leurs cœurs* * de dessus la terre, le prêtre, en parlant à Dieu lui-même, rassemble les motifs les plus puissans de lui rendre des actions de grâces, de l'adorer, & de l'aimer dans tous les siècles. On ne peut rien ajouter à la noblesse des termes, au sens touchant & profond qu'on admire dans les *préfaces* qui sont généralement connues dans l'Eglise romaine. Clément XIII ordonna que celle de la Trinité seroit récitée tous les dimanches; on peut dire que ce mystère ne peut être énoncé avec plus de dignité, de justesse, & de sentiment. Les autres sont également bien assorties aux fêtes qu'elles concernent; & parmi celles de l'Eglise de Paris il y en a qui ne perdront que très-peu de choses dans un examen de comparaison.

* *Sursùm*
corda.

Vere

Pour l'a-
vent.

Verè dignum & justum est, æquum & salutare, nos tibi semper & ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, per Christum Dominum nostrum; quem perditio hominum generi Salvatorum misericors & fidelis promissisti: cujus veritas instrueret infimos, sanctitas justificaret impios, virtus adjuvaret infirmos. Dùm ergò propè est ut veniat quem missurus es, & dies ahsulget liberationis nostræ, in hâc promissionum tuarum fide piis gaudiis exultamus. Et idè &c.

Pour le
Jeudi saint.

Verè dignum & justum est, æquum & salutare, nos tibi semper & ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, per Christum Dominum nostrum, verum æternumque Pontificem, & solum sine peccati maculâ Sacerdotem: qui in novissimâ Cœnâ formam sacrificii perennis instituens, hostiam se tibi primùm obtulit, & primus docuit offerri: cujus carne pro nobis immolatâ dùm pascimur, roboramur, & fuso sanguine dùm potamur, abluimur. Et idè &c.

Pour le
jour de la
dédicace.

Verè dignum & justum est, æquum, & salutare, nos tibi semper & ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus; qui hanc orationis domum quam ædificâvimus, bonorum omnium largitor inhabitas, & ecclesiam quam ipse fundâsti, incessabili operatione sanctificas. Hæc est enim verè domus orationis, visibilibus ædificiis adumbrata, templum habitationis gloriæ tuæ, sedes incommutabilis veritatis, sanctuarium æternæ caritatis. Hæc est arca, que nos a mundi creptos diluvio in portum salutis inducit. Hæc est dilecta & unica sponsa quam acquisivit Christus sanguine suo, quam vivificat spiritu suo: cujus in sinu renati per gratiam tuam, lacte verbi pascimur, pane vitæ roboramur, misericordiæ tuæ subsidiis confovemur. Hæc fideliter in terris, sponso adjuvante, militat; & perenniter in cœlis, ipso coronante, triumphat. Et idè &c.

Pour la
Toussaints
& la fête
des Pâ-
sons.

Verè dignum & justum est, æquum & salutare, nos tibi semper & ubique gratias agere.

I. Février 1781. 173

æe, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus; qui glorificaris in concilio Sanctonum, & eorum coronando merita, coronas dona tua: qui nobis in eorum præbès & conversatione exemplum, & communionè confortium, & intercessionè subsidium; ut tantam habentes impositam nubem testium, per patientiam curramus ad propositum nobis certamen, & cum iis percipiamus immarcescibilem gloriæ coronam; per Jesum-Christum Dominum nostrum. Per quem &c.

Verè dignam & justum est, æquum & salutare, nos tibi semper & ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, per Christum Dominum nostrum; in quo nobis spem beatæ resurrectionis concessisti; ut dum naturam contristat certa moriendi conditio, fidem consoletur futuræ immortalitatis promissio. Tuis enim fidelibus, Domine, vita mutatur, non tollitur; & dissoluta terrestris hujus habitationis domo, æterna in cælis habitatio comparatur. Et ideò &c.

*Pour le
jour des
ames.*



Réflexions sur l'éloge de Mr. de Voltaire, par Mr. d'Alembert, prononcé par lui-même le 4 Mars 1779, en présence de toute l'académie; où Discours qui détermine d'après les sentimens de cet académicien, l'opinion que l'on doit avoir de ce siècle, que l'on nomme faussement un siècle éclairé; suivi de discours sur la musique, l'imitation, les modes, l'histoire & la lecture.

TEl est le titre d'une brochure qu'on dit avoir été récemment imprimée en Hollande, mais dont je n'ai pû me procurer

d'exemplaire, faute de savoir le lieu de l'impression ; je ne la connois que par l'extrait que j'en ai vu dans une feuille périodique, & cet extrait m'a paru assez curieux pour en faire part à mes lecteurs. Dès le commencement du premier discours, l'auteur s'énonce en ces termes : “ Depuis long-tems je m'é-
 „ tois apperçu que ce siècle, que l'on nomme
 „ un siècle éclairé par excellence, est
 „ un siècle plein d'erreurs, d'ignorance &
 „ de préjugés plus grossiers, plus mépri-
 „ sables que ceux que l'on se flatte d'a-
 „ voir détruits. Depuis long-tems je m'é-
 „ tois apperçu que les savans & les gens
 „ de lettres de ce siècle ne sont que de
 „ chétifs charlatans qui ont toute l'ignorance,
 „ la cupidité, l'impudence, le manège des
 „ plus vils pédants de l'ancien tems, & qu'ils
 „ ne font la guerre aujourd'hui à leurs prédé-
 „ cesseurs que pour s'élever sur leurs ruines.
 „ Depuis long-tems je m'étois apperçu que,
 „ tandis que pour justifier leur ignorance &
 „ leur incapacité, les savans ne cessent de
 „ nous répéter qu'il n'est plus possible de
 „ rien produire de neuf, parce que tout a
 „ été dit ; cependant tout reste à dire, &
 „ les choses les plus intéressantes restent en-
 „ core à dire „. Le reste du discours est
 „ employé à prouver ce charlatanisme des sa-
 „ vans de nos jours. Il est aisé d'imaginer que
 „ l'auteur triomphe tout à son aise d'un aveu
 „ échappé à M^r. d'Alembert : *Peut-être aucun
 „ peuple, même aucun siècle n'a été & n'est
 „ plus bénignement exposé à faire aux char-
 „ latans en tout genre l'accueil le plus
 „ encourageant & le plus flatteur.* “ C'est vous

„ qui l'avez dit, M^r. d'Alembert, reprend-il;
 „ & la force de la vérité l'a emporté chez
 „ vous sur les conséquences humiliantes que
 „ l'on pourroit tirer d'un pareil aveu,,. Vers
 la fin de ce même discours, il s'écrie : “ Mes-
 „ sieurs les philosophes, gens de lettres, &c.
 „ &c. par où avez-vous jamais mérité que l'on
 „ eût quelque confiance en vous ? Voyez où
 „ en sont venues les mœurs & la vertu, de-
 „ puis que vous en êtes devenus les apô-
 „ tres, que les théâtres en sont devenus les
 „ temples, que les histrions & les baladins
 „ en sont devenus les ministres. Montrez-
 „ moi parmi vous, Messieurs, des hommes
 „ qui pratiquent, comme ceux que vous in-
 „ juriez, les vertus les plus austères; mon-
 „ trez-moi un seul de vos ouvrages qui
 „ enseigne, comme celui que vous atta-
 „ quez, la morale la plus pure. Il n'y en
 „ a pas un dont les principes de morale ne
 „ soient un ramassis de lieux communs,
 „ fades & dégoûtans, ou le résultat d'une
 „ spéculation vague qui ne peut s'accorder
 „ avec la pratique; de sorte que ces beaux
 „ principes ne produisent que du caquet &
 „ du verbiage, sans le moindre effet,,. Le
 but du discours sur la musique est de prouver
 que *la partialité qui regne en faveur de telle
 ou telle musique est une preuve convaincante
 de la sottise de ce siècle, que l'on nomme
 un siècle éclairé.* L'auteur part de ce principe:
 toutes les fois que la musique fera éprouver,
 par le secours des sons, toutes les sensations,
 toutes les passions dont l'ame est susceptible,

„ elle fera très-bonne , de quelque país qu'elle
 „ vienne , dans quelque país qu'elle soit
 „ exécutée. Voilà l'idée que l'on doit avoir
 „ de la musique : lorsque cette idée n'est pas
 „ remplie , on est sûr d'avoir fait de la
 „ mauvaise musique , ou d'avoir entendu de
 „ la mauvaise musique , ... “ J'ai souvent ad-
 „ miré , dit-il ensuite , la bêtise de mes
 „ spirituels compatriotes les François qui... in-
 „ capables de discerner ce qui constitue &
 „ détermine de la bonne musique , ont cru
 „ perfectionner la musique françoise en lui
 „ donnant un goût italien ; ce qui a produit
 „ un pot-pourri & un miaulement si ridi-
 „ cule , que je ne pense pas qu'il y ait rien
 „ de plus plat & de plus mauvais „ . Il avoue
 cependant qu'il y a plus de douze ans qu'il
 n'a été à l'opéra , & qu'il n'a entendu exécuter
 le moindre morceau de musique , qu'il
 ne connoit pas une note de musique , & que
 la musique , ainsi que la poésie , l'ennuient
 infiniment. Mais quoi ? ajoute-t-il , “ parce
 „ que je ne suis point tailleur , je ne pour-
 „ rai pas juger si mon habit est bien ou
 „ mal fait ; & il faudra faire une assemblée
 „ de tailleurs pour savoir à quoi m'en tenir
 „ là-dessus ; parce que je ne suis pas poète ,
 „ je ne pourrai pas juger si un ouvrage de
 „ poésie est bon ou mauvais ; & il fau-
 „ dra assembler tous les poètes crottés
 „ du canton pour savoir à quoi m'en te-
 „ nir , &c ... Dans le discours sur l'imita-
 tion qui , selon l'auteur , n'est autre chose
 que l'effet du désir de se rendre plus in-
 téressant .

intéressant, de mériter plus de considération en imitant, en copiant le modèle qu'on s'est proposé, l'auteur veut montrer les suites dangereuses pour les gouvernemens, dans lesquels on tâche d'introduire l'usage de la langue, des mœurs, des goûts, de la manière de vivre, des spectacles, des ouvrages d'esprit, sur-tout de l'art militaire, de telle ou telle autre nation. " Il suit delà, dit-il, que
,, l'esprit, le caractère national se trouve al-
,, téré dans toutes les parties de la nation ,
,, chez qui l'amour de la patrie n'est plus
,, qu'un mot vuide de sens, & qui ne signi-
,, fie plus rien. Il suit delà que la nation
,, qu'on copie servilement a la plus grande
,, influence chez les nations qui l'imitent, &
,, qu'il ne lui reste à faire que de foibles ef-
,, forts pour s'en rendre maîtresse lorsqu'elle
,, le jugera à propos ,,. Le discours sur les modes tend à-peu-près à prouver la même chose. Dans celui sur l'histoire il prétend qu'il ne s'est pas trouvé *un seul homme, ni chez les anciens, ni chez les modernes, qui l'ait bien écrite*, & il trace un plan pour la rendre aussi intéressante qu'utile. Dans le discours sur la lecture, l'auteur, persuadé que lire beaucoup, c'est le moyen de n'avoir que des idées superficielles, qu'un faux savoir, que des idées d'emprunt, que du babil & beaucoup d'ignorance, a commencé lui-même par suivre le conseil qu'il donne aux autres, c'est-à-dire, de ne plus lire quand on a passé 34 ans. Il a 52 ans, & il y en a 18 qu'il ne lit plus que des gazettes, des

almanachs , & quelques voïages , encore ceux-ci fort rarement. Il a cependant succombé deux fois à la tentation de lire deux ouvrages nouveaux qui faisoient beaucoup de bruit. L'un est celui de M^r. l'abbé Raynal , sur l'établissement des Européens dans les différentes parties du monde ; l'autre , un certain Bélifaire , par M^r. Marmontel ; mais il a été puni , dit-il , de sa curiosité de maniere à ne plus se laisser tenter de sa vie. Ces morceaux doivent faire juger si l'auteur n'a pas raison de dire : “ il ne faut pas croire que
 „ j'aie fait la petite bouche de ma façon de
 „ penser : j'ai osé avancer à tout le monde
 „ mon dégoût pour la lecture , pour les spectacles , &c. &c. avec autant de franchise
 „ qu'un sot prend soin de faire parade du
 „ contraire „ . &c.

Il peut se faire que dans quelques-unes de ces assertions il y ait de l'inexactitude , de l'exagération , & un peu d'originalité ; mais il faut convenir qu'en général elles sont vraies , énoncées du ton de la bonne plaisanterie , & même de la bonne philosophie.



Journal für Freunde der Religion und
Litteratur. Prospectus d'un nouveau Jour-
nal, à l'usage des amis de la religion
& de la littérature. A Augsbourg, chez
Bartl.

JE n'entrerai pas dans le détail de tout ce que promet ce *prospectus*, cette énumération ne détruiroit pas la juste défiance qui tient le public en garde contre ces fortes de promesses dont il est depuis si long-tems la dupe; je dirai seulement que ce n'est ni la cupidité, ni la vanité des rédacteurs qui les a portés à se charger de ce nouvel ouvrage périodique, & que les motifs respectables qui animent leur travail, paroissent être des garans de la fidélité avec laquelle ils rempliront leurs engagements. Ce qui distinguera sur-tout cet ouvrage, fera, me semble-t-il, une grande circonspection à ne rien publier qui tienne aux imaginations dominantes, aux charlataneries accréditées, aux prétendues découvertes d'un ou de deux jours de durée, aux enthousiasmes pour *ces amis de l'humanité* qui soulagent avec bruit un misérable pour en dévorer dix en silence, à la gloire de *ces grands hommes* qui après des années passées dans les vices les plus humilians sont tout-à-coup immortalisés dans une gazette &c. Tout cela fera place à des choses un peu

mieux vues. L'amour de la vérité, un examen sérieux de ce qui prétend en porter l'empreinte, sont les vues qui régleront ce triage. On sent qu'avec ces précautions ce Journal sera vraiment original, & qu'il n'aura point pour lecteurs les admirateurs des jolies choses.

Voici les conditions de la souscription que je laisse subsister dans la langue originale, nécessairement connue de tous ceux qui voudront souscrire. Man subscribiret bey dem Herrn Benedict Schäfler, Faktor in der Bartlischen Buchhandlung zu Augsburg, dem dieses Journal in Kommission gegeben ist; und bey allen Kaiserlichen Postämtern im Reich, die sich wegen der Uebersendung an das Kaiserliche Oberpostamt in Augsburg zu wenden haben. — Am Beschluß des Jahrs zahlt man sechs Gulden Rheinish für einen ganzen Jahrgang an benannten Herrn Schäfler, oder an die Kaiserlichen Postämter, wogegen man jeden Monat ein Heft von sechs Bogen, in groß Octav auf sauber Papier, postfrey von ihnen zu empfangen hat. Man beliebe also seinen Namen, Charakter und Aufenthalt bey Zeiten anzugeben, damit sie sogleich den ersten Heften vorgesetzt werden können. — Wer außer unsrer Gesellschaft uns mit Beyträgen beehren will, adressirt an gesagten Hrn. Schäfler, unter der Aufschrift: Beyträge zur periodischen Schrift. Doch müssen ihm Patete und Briefe postfrey zugesendet werden. — Zuletzt müssen wir noch dieses anmerken, daß in Ansehung unsers Instituts bereits diejenige Veranstaltung getroffen worden, nach welcher wir uns eine perpetuïliche Dauer versprechen können.



Introduction à l'office de notaire, prélocuteur, & agent en cour de Rome, avec des notes sur les statuts, la science du notaire apostolique & impérial, & les ordonnances, mandemens & réglemens relatifs, &c. Par Pierre Simonon, notaire & réducteur de rentes, géometre & arpenteur. Nouvelle édition, corrigée & augmentée. A Liege chez Desoer, 1780. 2 vol. in-12. Prix 3 flor. broch. en carton.

“ **L**’Office de notaire, dit l’auteur de cette introduction, porte avec soi un caractère qui inspire la confiance & rend respectables ceux qui s’en acquittent avec honneur, puisque les actes sortis de leurs mains sont comme les fondemens sur lesquels les juges appuient leurs sentences & concourent avec les loix au bon ordre & à la tranquillité générale: les notaires sont les gardiens de l’honneur & du secret des familles, & les fideles depositaires de la foi publique ”.

La science du notaire se réduit à deux choses: la premiere fait connoître les principes & les maximes essentielles qui régient la nature des conventions. Ces maximes sont établies par les loix romaines, les édits & les coutumes de ce pais; la seconde apprend à réduire en pratique ces principes & ces maximes, & rédige, dans le stile ordinaire que l’usage a introduit, les différens actes qu’il passe, & en suit ponctuellement ce que les ordonnances ont prescrit &c. C’est le plan & la division générale de l’ouvrage, que l’auteur assure être le fruit de cinquante ans de recherches & d’observations, destinées d’abord à l’usage & l’instruction de ses enfans, & qu’il ne rend publiques, dit-il, qu’à la sollicitation de quelques personnes respectables qui lui ont inspiré le désir d’être utile.

La premiere édition de cet ouvrage étoit fort défectueuse, & ne contenoit qu'un volume; l'auteur l'a corrigée & augmentée d'un second: la matiere en est entierement refondue; elle renferme les examens divers que subissent ceux qui se présentent pour être admis à l'office de notaire impérial ou apostolique. On y a inféré beaucoup d'actes nouveaux sur toutes sortes de matieres également utiles au notaire & au prélocuteur. On s'est principalement attaché aux usages, coutumes & régles du style dans la maniere de procéder. On y a même ajouté plusieurs mandemens, réglemens, instructions & formules concernant sur-tout les matieres bénéficiales &c.

SI parmi les découvertes modernes, parmi les pratiques de tous les genres imaginées pour la *conservation & le bonheur de l'humanité*, il y en a une qui se soit annoncée avec un air propre à gagner la confiance, c'est la nouvelle méthode de rappeler les noyés à la vie. Méthode simple, aisée & qui en tout cas ne sembloit pouvoir produire de mauvais effet. Cependant l'enthousiasme qui l'annonçoit me donnoit de la défiance; ces boutiques de boîtes établies sur les quais, la distribution que les *amis de l'humanité* en faisoient de toutes parts, ces éloges prodigués avec emphase à ceux qui par une administration prompte de ces remedes avoient obtenu *coronam civi-*
cam, tout cela m'avoit fait hazarder quelques doutes dans le Journal du 15 Octobre 1779, p. 261. On sent assez avec quelle

timidité, avec quelle circonspection j'ai dû m'exprimer; il n'y avoit pas grande sûreté à être d'un avis différent de cent millions d'hommes qui dans la seule Europe croïoient avec une espece de fureur à la puissance des boîtes. Enfin le moment arrive où les yeux vont s'ouvrir, & où cette découverte fera vraisemblablement rangée avec ses consœurs. On en jugera par l'article suivant, tiré de la *Nature considérée*. n. 19. p. 57. année 1780.

Extrait d'un procès-verbal de Mr. Spielmann, médecin du Roi à Strasbourg, au sujet d'un noyé rappelé à la vie.

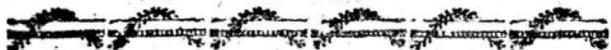
« Le dimanche 23 Juillet dernier, j'appris, vers les sept heures du soir, qu'un cavalier du régiment du Roi venoit de tomber dans l'eau au pont-royal, près la porte des pêcheurs; j'y fus accouru avec d'autant plus d'espérance de le secourir, que j'ai étudié le traitement qui convient dans ce cas.

Ce cavalier, âgé de 30 ans, fut tiré de l'eau, après y avoir resté environ un quart-d'heure: il étoit froid, sans pouls, sans respiration, le cœur ne battoit plus, la face étoit gonflée & livide. Six de ses camarades le porterent à sa chambre, dans le quartier Saint-Nicolas, n'ayant pu le déposer plus près, soit pour nous soustraire à la populace, qui vouloit tantôt qu'on l'abandonnât comme mort, tantôt qu'on le pendît par les pieds, soit parce que les cabaretiers voisins nous avoient fermé leur porte. Je le fis coucher dans un lit chaud; mais je l'eus à peine fait frotter pendant dix minutes avec les couvertures de laine, en pressant & relâchant alternativement les côtes, que la respiration & le pouls revinrent. Le chirurgien-major du régiment vint m'afflister, nous mîmes le malade sur le côté, la tête, sur un manteau de cavalier plié; il perdit alors par la bouche beaucoup de sang écumeux.

Je fis faire une saignée assez forte au bras, pendant laquelle le pouls & la respiration se développerent de plus en plus. Je recommandai de donner au malade beaucoup de thé tiède avec un lavement d'eau simple; il reprit ses sens, & la parole revint la nuit, se plaignant, comme tous ceux qu'on retire de l'eau, d'une extrême lassitude.

Le lendemain il fut porté à l'hôpital, où l'on fut obligé de lui faire deux saignées le même jour, par rapport à l'oppression de poitrine & au crachement de sang qu'il éprouvoit. Ce traitement seul, joint aux boissons délaïantes & rafraîchissantes, l'ont tiré d'affaire; il est aujourd'hui parfaitement rétabli.

On avoit apporté deux boîtes avec assez de célérité: mais je n'en ai fait aucun usage; je n'aurois jamais osé donner au malade de l'émétique, qui pousse le sang au cerveau, déjà trop engorgé. Jamais je n'aurois employé la fumée du tabac, qui distend le canal intestinal, empêche la respiration. J'AI CRU AVEC RAISON QU'IL FALLOIT ÉVITER CES REMÈDES.



Lemarié, libraire sous la tour à Liege, distribue un livre intitulé *De l'autorité des deux Puissances*, en 3 vol. in-8°. Prix broché 9 florins, 15 sols de Liege (douze livres de France). Ouvrage d'un goût absolument nouveau, qui réunit à la force des raisonnemens un langage de sentiment que la matière ne sembloit pas comporter, & qu'on ne trouve dans aucun livre de ce genre. La sagesse & la circonspection de l'auteur égalent ses lumières dans la jurisprudence canonique, & dans toutes les branches des sciences qui ont quelque rapport à son objet. J'en parlerai plus amplement au premier moment de loisir.

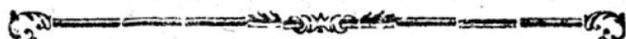
Lettre à l'auteur du Journal.

Voudriez-vous avoir la complaisance d'annoncer dans votre Journal un Calendrier perpétuel d'une nouvelle invention, dont voici la description. Il est logé dans un cadre long de 21 pouces & large de 15. Chaque mois de ce Calendrier contient cinq colonnes; la première est celle des lunaisons, la seconde celle des quantités du mois; la troisième comprend les jours de la semaine, la quatrième les fêtes des Saints qui ne varient pas, la cinquième les fêtes mobiles. De ces cinq colonnes il n'y en a que deux qui soient fixes, celle des quantités du mois & celle des fêtes qui ne varient pas; les trois autres sont mobiles, mais dans des degrés bien différens; car la mobilité des jours de la semaine, n'est que de sept jours, celle des lunaisons de trente, & celle des fêtes mobiles de trente-quatre; tous ces mouvemens quoique très différens sont parfaitement réunis dans ce Calendrier au moyen d'un mécanisme fort simple qu'on y a pratiqué. Voici ce qui en résulte; au commencement de chaque année on place la Septuagésime, vis-à-vis du quantième du mois auquel elle doit tomber cette année & qui est indiqué par une table astronomique décrite au bas du Calendrier, & toutes les fêtes mobiles se mettent à la place qui leur convient pour cette année. Ensuite au moyen d'un second rouleau on amène un dimanche sur le même quantième, & tous les jours de la semaine se placent aussi pour cette année. A l'égard des lunaisons, on regarde au 31 Décembre quel est le jour de la lune qui y répond, & l'on met le suivant au 1. Janvier, & toutes les lunaisons se mettent à la place qui leur convient pour cette année, selon le comput ecclésiastique, qui diffère un peu du civil. Ainsi au moyen de trois mouvemens donnés à trois rouleaux, on monte ce Calendrier

lendrier pour telle année que l'on juge à propos. La simplicité & l'exacritude de ce Calendrier a plu aux savans & aux curieux à qui je me suis fait un plaisir de le montrer, ce qui m'a décidé à le donner au public. On le trouvera à Paris à l'observatoire ; à Metz chez Maréchal libraire ; à Nancy chez Mde. Lesoing commerrante en papier ; à Toul chez l'auteur, J'ai l'honneur d'être &c.

D. HILAIRE PUIBUSQUE
Bénédictin de la congré-
gation de St. V'anne.

À Toul, abbâie de St. Evre, le 18 Nov. 1780.



Des gens qui sans doute prendroient beaucoup de plaisir à me voir *anéanti*, ne cessent depuis quelques jours de publier que je le suis parfaitement par les coups destructifs que vient de me porter, à ce qu'ils disent, l'auteur des *Nouvelles Ecclésiastiques*. Quoique dans le moment actuel je ne me ressente d'aucun principe d'anéantissement, & que je me porte même assez-bien ; cependant pour vérifier dans les règles, si j'existe encore, ou si l'existence dont je me flatte, n'est qu'une illusion, j'ai désiré de voir cette feuille meurtrière ; mais je n'ai pu par aucun moyen me la procurer. Tous ceux qui la reçoivent, en sont si honteux, & recommandent si fortement le secret à ceux à qui ils la communiquent, que je désespere de parvenir à savoir le nom d'un seul soufcripteur ou possesseur. Si quelqu'un parmi eux s'intéressoit à voir constaté mon être ou mon néant, il peut me la confier en toute sécurité, je lui promets le secret le plus inviolable.

L'énigme se trouve à la fin du Journal

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 31 Décembre.*)
 La fête de l'Ordre militaire de St. George a été célébrée le 7 à la cour ; & tous les chevaliers présens ont eu l'honneur de dîner en public avec l'Impératrice en qualité de Grand-Maître. Le soir , il y a eu bal paré. Le 8 après le spectacle S. M. a fait l'honneur à M^r. de Landskoy , général-major & chambellan , de le revêtir des marques de l'Ordre polonis de l'Aigle-blanc ; & S. M. a accordé une terre en Livonie à Madame de Lilienfeld ; qui a accompagné les princesses de Brunswick dans leur trajet d'Archangel en Jutland. Dans le nombre des promotions qu'elle a faites le 5 , fête de son nom , le comte d'Ostermann , frere de M^r. le vice-chancelier , a été nommé sénateur. M^r. Alexey Melgunoff , conseiller-privé & gouverneur-général , a été décoré de l'Ordre de St. André ; le contre-amiral de Borissow , qui commande l'escadre russe dans la Méditerranée , de l'Ordre de Ste. Anne &c.

Le 13 il arriva un courier avec le triste avis de la mort de l'Impératrice-Reine de Hongrie ; & sans en attendre une notification formelle de la part de la cour de

J. Part.

N

Vienne, comme il est d'usage, notre auguste Souveraine glorieusement regnante, ordonna que la cour eût le lendemain à prendre le deuil pour 6 semaines à l'occasion d'un événement aussi fâcheux ; & le bal qui devoit avoir lieu le dimanche suivant fut contremandé. Le même jour, le ministre au département des affaires étrangères, & le vice-chancelier de l'empire se rendirent à l'hôtel de M^r. le comte de Cobenzl, ministre de l'Empereur des Romains, pour faire à Son Excel. leurs complimens de condoléance sur cette mort imprévue.

Hier il arriva en toute diligence un courrier de la Haie, adressé à Mrs. Wassenauer & Heckeren, ministres de la république de Hollande en cette cour; peu de tems après ces Messieurs eurent une audience de l'Impératrice, où ils demanderent les secours stipulés par le traité de la neutralité armée; mais on doute si les Etats font dans le cas de les réclamer, leur traité avec les Américains, que l'Angleterre allegue comme la cause unique de la guerre qu'elle leur déclare, n'ayant rien de commun avec la neutralité.

En conséquence d'un ukase du sénat, daté du 21 Novembre dernier, il est ordonné que pour satisfaire à la volonté de l'Impératrice, notre auguste Souveraine, le lieutenant-général Jacobi, ci-devant gouverneur d'Astracan, est chargé de régler tout ce qui concerne le nouveau statthouderat de Saratow, dont le général-major Polibanow

I. Février 1781.

189

est nommé gouverneur effectif. Ce nouveau statthouderat, qui renferme le gouvernement de St. Pétersbourg, est le 21^e. en rang & est divisé en 9 cercles, qui sont, Saratow, Chwalinsk, Walsk, Kufnetz, Atnarsk, Petrovsk, Serdevsk, Bolafchewsk & Kaminks. Les appointemens pour toutes les personnes qui composent les différens tribunaux de ces cercles montent annuellement à 112 mille 103 roubles.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 13 Décembre.) Tout est en mouvement dans cette capitale de l'empire ottoman; la guerre avec la Russie paroît être très-prochaine. Il a été envoyé de la part du Grand-Sultan des firmans dans toutes les provinces de sa domination. Le divan est partagé : quelques membres sont pour un accommodement avec la cour de Pétersbourg ; mais le plus grand nombre prétend qu'il faut ou tout perdre, ou triompher.

POLONGNE.

VARSOVIE (le 25 Décembre.) Le nouveau chancelier de la couronne comte Hyacinthe Malachowski, a prêté le 3 de ce mois serment entre les mains du Roi ; & le 5 il a pris possession de sa charge en qualité de juge suprême aux jugemens assésoriaux : la séance fut fort brillante & nom-

N 2 breuse ;

breuse ; & tous les affésseurs , qui se trouverent en ville , y assisterent , pour témoigner la part qu'ils prenoient à la joie publique de voir rentrer dans cette famille la charge de chancelier , qu'elle a remplie non-seulement sous Jean Sobieski dans le siecle dernier , mais qui a été encore de nos jours pendant 27 ans entre les mains du pere du nouveau ministre à la satisfaction générale. L'intégrité & la connoissance des loix de la patrie , qui distinguent le chancelier actuel , font espérer qu'il remplacera dignement ses ancêtres , & qu'il justifiera le choix de S. M. , qui n'a jamais été applaudi plus universellement. C'est le comte Malachowski , qui après avoir rempli en 1764 la place de maréchal de la diète de couronnement , notifia cet acte à la cour de Russie , en qualité d'envoie-extraordinaire de la république ; & c'est son frere cadet , le grand secretaire de la couronne , qui a été maréchal de la dernière diète , la seconde diète libre qui s'est tenue sans rupture sous un des meilleurs de nos Rois. Peu après qu'elle eut fait sa clôture , le Roi donna au prince Charles de Radziwil , palatin de Vilna , & à quelques autres grands un magnifique repas , où tout le monde parut dans l'habillement national polonois. Après le repas Sa Majesté se fit apporter un sabre d'une grande beauté , dont le travail est évalué à plus de deux mille ducats hollandois , & en fit présent à l'aîné des princes de Radziwil qu'elle plaça à son côté , en lui disant que ce sabre étoit le même

dont s'étoit servi dans ses expéditions contre les Tartares, Jagellon, duc de Lithuanie qui en 1386 épousa Hedwige, fille de Louis, Roi de Hongrie, & qui embrassa la religion chrétienne. Cette distinction ne doit point étonner, d'autant que ce prince, qui avoit une prétention de 8 millions sur la république, s'est à la fin contenté du quart de cette somme.

L'évêque de Cujavie a eu l'honneur de présenter au Roi un rare manuscrit en langue grecque, contenant la vie de l'Empereur Charlemagne. Sa Majesté accepta ce présent du prélat, le gratifia d'une bague de diamans, & ordonna que le manuscrit seroit placé dans la bibliothèque royale. — Le docteur Moller, que Sa Majesté a envoyé en Volhynie, écrit de cette province, que ce n'est pas la peste proprement dite qui y a régné, mais bien des fièvres, qui n'ont cependant pas enlevé beaucoup de monde, vu que de 3 milles personnes qui se trouvoient enfermées dans le cordon de troupes, il n'y en a eu que 55 qui soient décédées, non par la violence de la maladie, mais parce qu'on les a négligées & qu'on leur a donné des remèdes qui ne pouvoient les guérir. Mais si la Volhynie a été préservée de la peste, la ville de Balta, habitée par des Tartares ne l'a pas été; le général Witte, gouverneur de Kamienieck, a mandé à la cour que la peste regnoit dans cette ville & à Josefograd, place du domaine de la république, de même que dans

4 villages des environs ; que sur cela il avoit fait investir sur le champ les lieux infectés par des troupes , & que 174 personnes étoient mortes de cette funeste maladie. M^r. Witte a ajouté que les mesures efficaces qu'on a d'abord prises , ont eu le meilleur succès , mais que cependant le cordon n'avoit pas été levé. On espere que la gelée secondera les mesures qu'on a prises pour prévenir que ce fléau ne s'étende davantage.

On s'étoit flatté que l'affaire connue du baron de Julius , poursuivie vivement , il y a deux ans , pour avoir enrolé des Polonois au service d'Autriche , seroit terminée à l'amiable , non-obstant la dernière déclaration de M^r. le baron de Thugut , ministre-plénipotentiaire de la Maison d'Autriche ; mais le 24 de ce mois , on reçut à Varsovie par un exprès le fâcheux avis qu'on avoit saisi les biens royaux & héréditaires de Zaleszick & quelques autres , ainsi que ceux du prince Lubomirski , castellan de Cracovie pour avoir signé le décret rendu contre le baron Julius ; cependant on espere que cette saisie qui fait beaucoup de bruit dans le pais , sera levée.

Selon le bruit public , l'envoïé de Russie à Constantinople a déclaré au divan que son auguste Souveraine s'attendoit à recevoir dans peu une réponse décisive sur ses prétentions légitimes & qu'au cas que le ministère ottoman ne la donnât point , Sa Majesté Impériale emploieroit tous les moyens nécessaires pour soutenir son honneur & sa dignité.

E S P A G N E.

MADRID (le 20 Décembre.) Huit nouveaux Grands-Croix ont fait profession lors du chapitre de l'Ordre de Charles III, que le Roi tint le 7 : ces Grands-Croix sont l'inquisiteur-général, le duc de Medina-Celi, le duc d'Albuquerque, le duc de Frias, les comtes de Lacy, d'Altamira, & les marquis de Castel-dos-Rios & de Biançe. — L'Infante Marie-Josèphe fut attaquée dans la nuit du 6 d'un point de côté qui lui coupa la respiration, & malgré les secours qui lui furent donnés, le mal devint si violent qu'elle demanda d'elle-même le St. Viatique qui lui fut administré le 8 ; mais depuis ce tems, la maladie a pris un tour si favorable que l'on compte sur le rétablissement de cette princesse.

On ne parle que des prises fréquentes que le corsaire françois le Calonne de 32 canons, capitaine Ryan, fait dans nos mers sur les Anglois. La frégate le Liverpool de 6 canons, venant de Londres, & amenée le 6 dans le port de Gixon avec un chargement de fer, de sucre, de liqueurs, de pierres, de bière, d'anis, de graines & d'étoffes de laine, déposa qu'elle s'étoit séparée 9 jours auparavant de ce corsaire, qui avoit déjà fait 8 autres prises. On a sçu depuis qu'il avoit envoie le 11 à la Corogne un brigantin anglois l'Opule, venant de Londres, chargé de rum, tabac,

thé & autres marchandises : ce brigantin a rapporté que le dit armateur avoit pris la veille deux petits corsaires de Guernesey qu'il a fait conduire à Morlaix & à Calais.

CADIX (*le 15 Décembre.*) La flotte de Don Louis de Cordova continue de mouiller dans notre port , sans paroître se disposer à faire aucun mouvement. Il regne depuis quelques jours un vent d'ouëst assez violent pour empêcher la sortie du moindre de nos bâtimens ; on craint que les navires anglois n'en profitent pour jeter du secours dans Gibraltar ; mais ce vent aiant changé , on a fait sortir deux frégates pour renforcer l'escadre du détroit. — Le lieutenant de vaisseau Don Balthasar Hydalgo de Cisneros étant sorti du port du Passage avec la bélandre la Flèche , qu'il monte , le brigantin l'Ardilla , & un convoi sous son escorte , il s'apperçut le 30 Novembre à la pointe du jour , étant sur le cap Ortegual , que le brigantin manquoit à sa petite flottille , & qu'il l'avoit perdu de vue : il alla donc à sa recherche jusqu'au port de Cedeyra ; & à 9 heures il vit le brigantin , qui forçoit de voiles pour le joindre , aiant une frégate à sa poursuite , que les boulets de 8 & de six , qu'elle tira , firent juger être de plus de 30 canons. Dès que la frégate ennemie eut connoissance de la bélandre , elle lui coupa la côte. Le lieutenant de Cisneros fit donc à son convoi le signal de gagner le port ; & se tenant

lui-même à la demi-portée du canon de la frégate , qui arbora pavillon anglois , il engagea le combat , qui fut soutenu avec une ardeur égale de part & d'autre jusqu'à 11 heures , lorsque Don Balthazar Cisneros manœuvra avec la résolution la plus déterminée pour aborder son adversaire : mais celui-ci vira de bord & s'éloigna fort délabré. Notre lieutenant , arrivant sur lui , eut néanmoins l'occasion de lui lâcher une décharge générale ; après quoi il entra au port de Cedeysra pour se réunir au brigantin & au convoi confié à ses soins , & réparer les dommages qu'il avoit soufferts : toute sa voilure étoit criblée , ses manœuvres coupées ; & il avoit deux voies-d'eau dans les flancs , dont l'une de deux pieds en quarré.

On a arrêté ici un négociant fort connu , appelé Don Juan Jones , ainsi que son caissier , qui ont été conduits tous les deux au fort Ste. Catherine. — La conduite de Don A. de Ulloa dont la condamnation a été annoncée d'après de faux avis , dans plusieurs feuilles publiques , a été déclarée irréprochable dans deux comités d'officiers-généraux. Elle doit encore être soumise à l'examen d'un conseil de guerre , dont la tenue vient d'être ordonnée par la cour , pour juger ce commandant & deux capitaines de frégates de son escadre. Nous faisons seulement depuis quelques jours , que le conseil de guerre , tenu le 23 Novembre , avoit pour objet de juger le marquis de Casa-Tilly qui a commandé l'escadre

lors de l'expédition de M^r. de Cevallos à Buenos-Ayres. Ce général a été jugé n'avoir point contrevenu à ses instructions ni manqué à son devoir.

ALGESIRES (le 15 Décembre.) Don François-Xavier Mugnes , commandant la station de Tanger , a donné avis que le Roi de Maroc , par un décret du 2 de ce mois , vient d'accorder la jouissance du port & de la ville de Tanger aux Espagnols & aux François , à l'exclusion des autres nations & nommément des Anglois ; ce n'est pas la seule faveur que nous tenons du Monarque africain ; il nous a fait restituer un bâtiment qui nous avoit été enlevé sous le canon du port , & qu'un de ses ministres qu'il a disgracié à cette occasion , avoit déclaré de bonne prise. Enfin il a mis un embargo sur tous les bâtimens anglois , & l'on croit qu'il va les envoyer à Don Barcelo pour qu'il en fasse l'usage qu'il voudra. Le consul & les négocians anglois n'ont pû obtenir que trois jours pour terminer leurs affaires , emporter leurs effets & s'éloigner de la ville.

Il ne s'est passé ces jours-ci au camp de St. Roch rien de fort remarquable. Les travaux pour perfectionner les nouveaux ouvrages ont été conduits avec tant de célérité , qu'il ne reste que peu de choses à faire au chemin-couvert : les ennemis n'ont pû ralentir l'ardeur de ces travaux , quoique pendant deux nuits ils aient jetté une grande quantité de carcasses , grenades &c, & tiré

environ 900 coups de canon. Le mal, qu'ils ont fait, se réduit à quelques soldats tués & à d'autres en plus grand nombre, qui ont été blessés par les éclats. Du côté de la mer, ils n'ont pas moins été resserrés : depuis que notre chef-d'escadre, Don Antonio Barcelo, a ôté le commandement des chaloupes-canonnières à celui qu'il avoit d'abord choisi, & qu'il l'a donné au capitaine Chemetdo, ces especes de radeaux, qui présentent peu de surface, ne craignent pas de s'avancer fort près des batteries ennemies ; & le nouveau capitaine a désolé la baie, au point que tous les bâtimens ont été obligés de se réfugier sous le môle. L'on a eu occasion de remarquer dans ces différentes attaques ce que plusieurs déferteurs nous avoient rapporté ; savoir, qu'il y a peu de canonniers dans la place ; car, lorsque les batteries de la montagne tirent sur nos lignes, celles de la plage restent muettes ; & , lorsqu'il faut de toute nécessité que celles-ci répondent à nos chaloupes-canonnières, & qu'elles les éloignent, celles de la montagne se taisent à leur tour. Ces jours derniers, le fils du capitaine Chemetdo, jeune-homme plein d'ardeur, qui monte un petit chebec de 4 canons, s'est emparé d'une bédandre angloise de 12 au moment où elle alloit entrer dans la baie avec une cargaison de toute sorte de rafraichissemens, qu'elle apportoit de Lisbonne. Le lendemain, nos chebecs ont fait une autre prise, qui leur a été très-agréable, quoiqu'elle fût sur son lest : c'est celle

d'un dogre danois, qui se glissa dans la place le 13 Octobre dernier : il croioit sans doute pouvoir en sortir avec le même bonheur. Il y a apparence, qu'il sera condamné malgré la réclamation du capitaine, qui prétend avoir été entraîné dans la baie par les courants, & qu'on l'a forcé d'y laisser sa cargaison. Le neveu de Don Antonio Barcelo a forcé un gros navire à s'échouer près du cap Spartel ; mais l'équipage a eu le tems de se sauver dans sa chaloupe, à l'exception du capitaine & de 2 matelots, qui étoient restés à bord. Les différens chebecs, qui sont en station à Tanger, à Tétuan, & sur la côte d'Afrique ont aussi pris quelques petites barques, qui tâchoient d'introduire des provisions dans la place. Mais, si l'on se réjouit dans notre port, lorsqu'on y voit amener ainsi les bâtimens fraudeurs ou ceux des ennemis, ce n'est pas sans chagrin que d'un autre côté nos marins ont vu mouiller ces jours derniers dans la baie un pinque anglois & une frégate-corsaire de Mahon. Cette dernière ne paroît pas, à la vérité, avoir apporté de grands rafraichissemens à la garnison ; mais le pinque étoit chargé de comestibles, notamment d'une petite partie de vin & d'eau-de-vie, ainsi que de 50 quintaux de farine, qui ont été vendus à raison de cent livres le quintal. L'on a appris cette dernière circonstance par le rapport d'un matelot françois prisonnier, qui a trouvé le moyen de se sauver : il ajoute, que la place ne manque ni de biscuit ni de viande salée,

mais que pour tout le reste elle éprouve les besoins les plus pressans ; & que , toutes les fois que nos chaloupes-canonnières se sont avancées dans la baie , elles ont tué beaucoup de monde à bord des bâtimens ennemis. Deux autres bâtimens de Mahon sont aussi entrés à Gibraltar ; un violent coup de vent du sud aiant éloigné nos croiseurs. Nous les voïons décharger les provisions qu'ils ont apportées , & qui consistent sans doute en toutes sortes de rafraichissemens & d'objets de première nécessité. La tourmente a fait périr une de nos chaloupes-canonnières , dont l'équipage n'a été sauvé qu'avec la plus grande difficulté. Il y a environ 4 mois , que Don Antonio Barcelo démonta deux capitaines , accusés de négligence en laissant entrer des bâtimens dans le port bloqué : ils viennent d'être jugés par un conseil-de-guerre , qui les a réhabilités ; & l'un d'eux , qui étoit resté ici , a déjà repris le commandement de la frégate , qu'il montoit auparavant.

P O R T U G A L.

LISBONNE , (*Le 15 Décembre.*) Les ministres des Puissances étrangères sont continuellement en conférence avec les nôtres ; ce qui fait présumer qu'on y traite des affaires de la plus grande importance , quoiqu'il n'en transpire rien. On dit seulement que le ministre de Hollande a présenté à la cour l'accession de L. H. P. au traité de la neutralité armée.

Notre escadre est toujours en rade & n'attend qu'un vent favorable pour partir ; il ne paroît pourtant pas qu'elle doive s'éloigner beaucoup de nos côtes , puisqu'elle n'a que pour un mois de provisions.

Les avis reçus par la dernière poste , ont fait tant d'impression sur l'esprit de nos négocians qu'un chacun refuse de charger des marchandises sur des navires hollandois , parce qu'il est difficile d'obtenir des assurances qui ont déjà monté à 10 & 11 pour cent. Quant aux marchandises , chargées sur des navires hollandois , quelques marchands veulent décharger celles même qu'ils avoient à leur bord avant la réception d'avis aussi inquiétans.

I T A L I E.

ROME (le 30 Décembre.) Le 18 au matin , le cardinal de Herzan se rendit au Vatican en grand manteau de deuil , pour notifier dans les formes au Pape la mort de l'Impératrice-Reine de Hongrie , & lui présenter les nouvelles lettres de créance qu'il avoit reçues de l'Empereur Joseph , Roi des Romains , qui a succédé au gouvernement de la monarchie autrichienne , & par lesquelles S. M. I. le continue dans son poste de ministre plénip. près du St. Siège , & de protecteur de l'Allemagne. — Il a été remis au Souverain Pontife une lettre de Gustave III , Roi de Suede , par laquelle ce Monarque le remercie pour l'excellente copie

d'un manuscrit de la bibliothèque du Vatican que S. S. lui avoit envoyée , ainsi que de l'accueil gracieux qu'elle avoit fait il y a 3 ans au duc d'Ostrogothie son frere. Ce Souverain lui annonce qu'il a permis aux Catholiques de Stockholm d'ouvrir publiquement une église & une mission. Le manuscrit original qui se conserve à la bibliothèque du Vatican , est un recueil des anciennes loix de la Suede au commencement du 8^e. siecle. Le duc d'Ostrogothie qui l'avoit vu , en informa le Roi son frere , qui désira en avoir un exemplaire , qui devoit être un monument assez précieux dans ses états.

Le Pape vient de nommer consulteur du Saint-Office M^{fr}. Campanelli , promoteur de la foi. — Dans la nuit du 15 au 16 , il arriva de Naples une estaffete avec l'avis que le R. P. maître Joseph-Albert Ximenes , prieur-général perpétuel des Carmes , qui faisoit la visite des maisons de son Ordre , y étoit mort le 14 après deux heures d'une violente colique. La nuit suivante , on apprit de Terni que le cardinal Janvier-Antoine de Simoni , natif de Benevent , étoit mort après une longue & pénible maladie , dans la 66^e. année de son âge ; il étoit de la création de Clément XIV , le 15 Mars 1773. Le cardinal Mario Marefoschi , est mort ici le 23 dans sa 67^e. année : il avoit été créé cardinal par Clément XIV le 29 Janvier 1770.

Le mariage du neveu de Sa Sainteté avec Mad. Falconieri , est fixé au mois de Mai prochain , & sera célébré avec la plus

grande pompe. Il recevra à cette occasion le titre de prince de S. Lorenzo. — La princesse Stuard, née princesse de Stollberg & épouse du Prétendant, doit incessamment arriver ici, pour se retirer dans le couvent des Ursulines.

Le commandeur Granier, ministre plénipotentiaire du Roi de Sardaigne, près du S. Siège, a rempli avec un entier succès la commission dont il avoit été chargé. Il a accommodé à la satisfaction réciproque des deux états, les différens qui s'étoient élevés entre la cour de Toscane & la république de Gènes, relativement à quelques points de limites. Le Grand-Duc de Toscane & la république lui ont fait chacun, le cadeau d'une riche boîte ornée de brillans.

MILAN (le 30 Décembre.) Le 11, par ordre de la cour il fut prescrit un très-grand deuil aux conseillers d'état & chambellans : on régla le lendemain celui que devoient porter la noblesse, les divers tribunaux & ceux qui le trouveront convenable dans une circonstance aussi triste. Le même jour, il fut publié une dépêche de notre gouverneur, conçue dans les termes suivans.

Nous avons reçu de S. M. I. R. A. l'Empereur notre très-Auguste Souverain & frère, le décret impérial qui est de la teneur suivante :

L'Empereur & Roi &c. Au Sérénissime Archiduc Ferdinand notre très cher frère, notre lieutenant, gouverneur & capitaine-général de la Lombardie-Aurichienne.

» Aiant plû au Très-Haut d'appeller à une
vie

vie meilleure l'Impératrice-Reine notre chere & respectable Mere le 29 Novembre vers les 9 heures du soir, après une courte & pénible maladie, nous ne différâmes point de notifier au Sérénissime Archiduc-Gouverneur ce douloureux événement, & en conséquence notre succession immédiate par droit d'ainesse & comme héritier universel de tous les royaumes & états-héréditaires de notre très-auguste Maison, ce qui doit être intimé à tous les tribunaux & dicasteres de notre Lombardie, dans les formes usitées & proclamé solennellement ».

« Comme le Sérénissime Archiduc-Gouverneur partagera avec nous une si juste douleur à l'occasion d'une perte qui nous est commune, nous sommes persuadés que par une fuite de son amour filial il ne tardera point d'en prévenir le cardinal-archevêque de Milan & les autres évêques diocésains pour qu'ils exhortent avec zele le clergé & le peuple qui leur est confié, à prier Dieu pour le repos de l'ame de feu l'Impératrice Reine de glorieuse mémoire. A l'exemple de cette respectable Souveraine nous mettons la même confiance qu'elle avoit dans le Sérénissime Archiduc lorsqu'elle lui remit les rênes de ce gouvernement-général : aussi avons nous résolu de le confirmer, comme nous le confirmons par la présente dans le poste de notre gouverneur, lieutenant & capitaine-général dans la Lombardie, conformément aux instructions qu'il avoit reçues à son entrée dans ce gouvernement, pour l'avantage de notre service royal, pour le bien de l'état & la prospérité de ces peuples qui nous sont soumis & qui lui sont confiés, de manière que nous puissions en avoir toujours une plus grande satisfaction, surquoi nous lui ferons tenir dans les formes le diplôme relatif à son plein-pouvoir ».

« En attendant nous avons jugé à propos & nous voulons continuer & confirmer dans leur exercice & sur le pied où ils sont, tous les tribunaux, dicasteres, offices & emplois ».

qui dépendent de notre volonté souveraine, & cela dans la ferme persuasion où nous sommes qu'ils nous seront fideles, sincérement attachés, & animés d'un vrai zele pour le bien de notre service roial & de nos amés Sujets ».

« De plus pour leur donner un témoignage de notre bienveillance roiale & de notre gracieuse inclination pour eux, nous nous reposons sur cette fidélité qu'ils ont montrée jusqu'ici à l'égard de leurs Souverains. Nous adressons à leurs représentans & orateurs, qui composent l'assemblée générale des états, la piece ci-jointe dont le Sérénissime Archiduc connoitra la teneur par la copie qui lui en sera remise, & il en fera passer l'original à la dite assemblée ».

« Enfin nous attendons du même Prince qu'il nous suggérera ce qu'il croira être le plus avantageux à notre service & aux circonstances : surquoi nous prions Dieu qu'il le conserve pendant un grand nombre d'années ».

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 1 Janvier.) Le gala du nouvel-an n'a pas eu lieu, à cause des circonstances fâcheuses où se trouve toute la cour. S. A. R. Mde. l'Archiduchesse Marie-Christine est revenue de Presbourg avec le Duc Albert de Saxe-Teschen son époux. Le 27 du mois dernier, le prince Nicolas de Wolkonsky, capitaine des gardes de l'Impératrice de Russie, arriva de Pétersbourg, & fut présenté le jour suivant par le prince de Galiczin, ambassadeur de Russie en cette cour, à l'Empereur à qui il eut l'honneur de remettre, de la part de son auguste Souveraine, une lettre de condoléance sur la mort de son auguste Mere.

On a été surpris de voir paroître presque au même tems dans toutes les feuilles étrangères comme dans celles de l'empire une prétendue lettre écrite par l'Empereur au prince de Kaunitz, immédiatement après la mort de l'Impératrice son auguste Mere *. Elles ont été toutes induites en erreur; cette lettre est l'ouvrage de quelque spéculateur oisif & téméraire.

On assure que l'intention de S. M. I. est de nommer quatre ministres d'état, chacun desquels travaillera avec elle pour les affaires de son département. Le prince de Kaunitz aura celui des affaires étrangères; le comte de Lascy, celui de la guerre; le comte de Hatzfeld, les finances, & le comte de Sinzendorf la justice.

PRESBOURG (le 30 Décembre.) Aujourd'hui S. A. R. Mde. l'Archiduchesse Christine d'Autriche ainsi que le Duc de Saxe-Teschén, son époux & statthouder de la Hongrie, ont quitté cette ville au grand regret de nos habitans pour aller résider à Vienne jusqu'à leur départ pour les Pays-bas. Quelques jours auparavant tous les magnats de ce royaume, les dames, l'état-major, la haute noblesse, le clergé & le magistrat, eurent l'honneur de leur baiser la main. La veille il fut tenu au gouvernement un conseil, où S. A. R. notre digne statthouder présida pour la dernière fois. Pendant ce tems, Mde. l'Archiduchesse alla faire une visite à la comtesse douairière de

Palfy, ainsi qu'aux chanoinesses du chapitre de Notre-Dame & aux religieuses Ursulines, à qui S. A. R. laissa des souvenirs gracieux & dignes de sa munificence. La ville de Presbourg avoit eu le bonheur de posséder pendant 14 ans cet auguste couple; la postérité la plus reculée se souviendra du bien qu'il y a fait.

On fait déjà des préparatifs en cette ville pour le couronnement de l'Empereur en sa qualité de Roi de Hongrie, & l'on croit que cette cérémonie aura lieu au printems prochain. Il arrive journellement ici un grand nombre de nos magnats pour cette auguste cérémonie.

Les vols & les brigandages qui désolent depuis quelque tems le bannat de Temeswar & l'Esclavonie, augmentent chaque jour, & la proximité des frontieres de la Turquie, rend infructueux tous les soins de l'administration, pour en arrêter le cours. Le pardon général qui a été publié, n'a pas produit l'effet qu'on s'en étoit promis. Suivant une nouvelle ordonnance, les voleurs arrêtés dans ces provinces & qui se trouveront être sujets des états de la domination turque, auront les deux mains coupées & seront renvoyés dans leur patrie, avec ce signe évident de la punition qu'ils méritent. Dès que la justice turque reçoit des informations sur le séjour des malfaiteurs, elles les fait poursuivre par des chiens d'Albanie, & ces animaux dressés pour de semblables exécutions, ne les abandonnent qu'après

leur avoir ôté la vie ; mais toutes ces mesures ne semblent point en avoir diminué le nombre.

BERLIN (le 10 Janvier.) La passion du jeu répandue maintenant dans toutes les classes de la société, n'y occasionne que trop fréquemment, les plus grands désordres, mais elle est principalement dangereuse parmi les gens dont l'existence est attachée à un modique revenu journalier & dont l'éducation n'a pu souvent assez prémunir l'ame contre l'appas du vice, & la facilité de commettre le crime. Le Roi vient de renouveler de la manière la plus expresse, les ordonnances précédemment rendues pour réprimer la fureur du jeu, parmi les gens de la campagne & les domestiques. Celle de 1745, prononçoit la peine de prison pendant deux jours au pain & à l'eau, contre celui qui seroit trouvé risquant au jeu plus de trois gros d'argent dans une soirée. Le nouveau règlement étend cette punition à ceux chez qui l'infraction à la défense aura été faite, & renferme diverses autres dispositions propres à concourir au même but.

Pendant le cours de l'année dernière, il est né dans cette ville, 2671 garçons & 2585 filles ; il est mort 968 hommes, 1045 femmes & 2653 enfans (a).

(a) Ce qui suppose environ 105 mille ames. La population de cette capitale augmente à proportion

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 12 Janvier.) Le prince de Galles aiant été déclaré majeur avec le commencement de cette année, & le prince-évêque d'Osnabrug étant parti pour l'Allemagne, le duc de Montagu, gouverneur, & l'évêque de Lichtfield & Coventry, précepteur de ces deux princes, se rendirent le 29 du mois dernier au lever du Roi, & résignèrent leurs places entre les mains de Sa Majesté. Comme elle a récompensé mylord Montagu des soins, qu'il a eus pour l'éducation de Leurs Alteffes Roïales, en lui conférant la charge de grand-écuyer, vacante par la démission du duc de Northumberland, il en fit en même tems ses remerciemens. Les trois chambellans du prince de Galles sont le comte de Courtown, le lord Jean Clinton, & le vicomte Parker.

Le 29 Décembre, le Roi étant en son conseil, rendit une ordonnance portant, que par un acte de la dernière séance du parlement pour protéger les marchandises du crû ou de la production des isles de Grenade ou des Grenadines sur les bâtimens neutres, allant aux ports neutres pendant les hostilités présentes, & par la capitulation des isles St. Vincent & Dominique, divers navires

proportion des accroissemens de force & de splendeur que prend l'état. Au commencement du siecle Berlin n'avoit pas 40 mille habitans.

& bâtimens hollandois ont été & seront chargés de marchandises desdites isles, destinées pour des ports neutres, & sont ou seront en voiage pour s'y rendre : Sa Majesté prenant cet objet en sa considération royale, & animée en tout tems par des motifs d'une attention d'humanité aux intérêts des individus, & par le désir de prévenir qu'ils ne souffrent par quelque surprise, déclare de l'avis de son conseil, que tels navires & bâtimens appartenans aux Etats-Généraux ou à leurs sujets, chargés des productions des isles de Grenade, Grenadines, St. Vincent & Dominique, seront pendant 4 mois à compter de ce jour, censés à tous égards bâtimens neutres allant à des neutres, & ne seront détenus ni molestés par aucun vaisseau du Roi ou armateur anglois, de même que si le manifeste du Roi du 20 Décembre dernier & l'ordre des repréfailles rendus par Sa Majesté n'avoient pas eu lieu.

Le chevalier Hyde Parker est arrivé à bord de la chaloupe du Roi, l'Alerte, cap. Vashon, qui a apporté les tristes détails des dégats, causés par l'ouragan du mois d'Octobre dans la Jamaïque. Voici les piéces insérées à ce sujet dans la gazette de Londres de ce jour : la premiere est une lettre du général-major Dalling, gouverneur de l'isle, au lord Germaine.

A la Jamaïque, le 20 Octobre 1780.

M Y L O R D ,

Je suis fâché d'être dans la nécessité désagréable de vous informer d'un des désastres les plus terribles, qui soient arrivés à cette colonie de mémoire des plus anciens habitans. Lundi, 2 du courant, le tems étant fort épais, le ciel se rembrunit tout-d'un-coup extrêmement; & il s'ensuivit immédiatement une élévation extraordinaire de la mer. Tandis que les infortunés planteurs à Savanna-la-Mar étoient occupés à observer ce phénomène extraordinaire, la mer entra à l'improviste dans la ville; & en se retirant elle emporta avec elle tout ce qu'elle rencontra, de sorte à ne pas laisser après elle la plus légère trace d'hommes, de bétail, ni de maisons. A cette catastrophe, la plus terrible qu'on puisse imaginer, succéda l'ouragan le plus furieux, qu'on ait jamais ressenti en ce païs, accompagné de secousses itératives d'un tremblement de terre, qui a presque entièrement démoli tout édifice dans les paroisses de Westmoreland, Hannovre, partie de celle de St. James, & partie de celle d'Elisabeth, & qui a tué nombre d'habitans blancs ainsi que de Nègres. Les malheureux habitans se trouvent dans une situation vraiment misérable, pas une seule maison se trouvant debout pour les mettre à couvert contre les rigueurs du tems, n'ayant point d'habits pour se couvrir, vu que tout s'est perdu dans le bouleversement général, & ce qui est plus horrible encore, la famine s'offrant à leurs yeux prête à les faire périr.

Pour prévenir à quelques égards les suites de ce désastre des plus funestes, j'ai convoqué une assemblée des marchands de Kingston, qui ont généreusement envoyé aux malheureux souffrans des provisions de différente espece, des habits &c, pour la valeur de 10 mille liv. Sterling; ce qui sera pour eux un secours temporaire jusqu'à ce que leur détresse soit plus efficacement soulagée, soit de l'Angleterre, soit

I. Février 1781.

211

de l'Amérique, où je vais envoyer quelques bâtimens pour aller quérir du riz ou telles autres provisions, qu'ils pourront se procurer. Dans la paroisse de Westmoreland, suivant le rapport du committé nommé pour y constater les dommages, ils montent à 950 milles liv., monnoie courante de cette isle : dans celle de Hannovre, un quart de la propriété absolue est perdue pour jamais : dans celle de St. James, le ravage, quoique très-grand, n'a pas été néanmoins si fatal que dans les deux autres paroisses. En un mot, Mylord, la dévastation est immense. Le papier ci-inclus vous donnera une foible idée des malheurs des pauvres habitans, qui ont à présent les yeux fixés sur leur très-gracieux Souverain, pour en recevoir, dans leur situation vraiment désastreuse, quelque soulagement de leurs souffrances extrêmes.

Le bâtiment de transport, le Monarque, qui avoit à bord les prisonniers espagnols de St. Juan, fit voile le 1 Octobre de Savanna-la-Mar, pour se rendre à Kingston; mais, comme l'on n'en a eu aucune nouvelle depuis ce tems, on craint qu'il n'ait éprouvé également les terribles effets du dernier ouragan, & que tout le monde à bord n'ait péri.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) JEAN DALLING.

Copie d'une lettre des habitans de Savanna-la-Mar au gouverneur Dalling, datée le 8 Octobre 1780.

Les malheureux habitans, qui restent encore de l'endroit, où Savanna-la-Mar se trouvoit naguere, demandent, qu'il leur soit permis d'informer V. E. d'une calamité des plus affreuses, qui arriva à cette ville infortunée, le mardi, 3 du courant. Le tems avoit paru assez mauvais durant quelques jours auparavant; mais ce matin-là le vent devint plus violent que de coutume avec une crue de la mer des plus terribles, qui augmenta l'après-midi

près-midi de façon qu'elle n'a pas laissé les débris de six maisons tant dans la baie qu'à Savannah ; & pas moins de 300 personnes de toute couleur ont été noïées ou ensevelies sous les ruines. Jamais de mémoire des gens les plus âgés, qui se trouvent ici, l'on ne vit de destruction si funeste : ni la bouche ni la plume ne sauroit fournir une idée, proportionnée à l'horreur de cette scene. Les rapports, qui nous viennent de l'intérieur du pays, ainsi que de Hannovre, sont également affligeans. A peine une seule maison est-elle restée sur pied dans quelque plantation que ce soit ; & toutes les provinces ont été détruites. C'est une consolation néanmoins, quelque légère qu'elle soit, d'apprendre que la violence de la tempête ne s'est pas étendue fort loin ; & que le dégât se borne peut-être à une ligne à tirer de Bluefields directement vers le nord.

Ce qui nous allarme le plus pour le présent est la crainte de la famine, qui s'offre à nos yeux prête à nous dévorer ; & , si nous ne recevons promptement quelque secours en grains, le petit nombre d'habitans, qui ont survécu à cette malheureuse journée, deviendront très-probablement les victimes d'un sort encore plus misérable, celui de périr de faim. Dans cette détresse, nous devons tourner les regards vers la ville de Kingston, pour en recevoir du secours : son humanité, à ce que nous espérons, ne permettra point, que nous périssions, manque des choses les plus nécessaires : elle ne voudra point profiter de notre misère & de notre infortune, que Dieu fait être aussi grande qu'il soit possible, sur-tout lorsqu'elle verra, que la calamité a été si générale, que pas un seul habitant n'est en état de secourir son voisin : plusieurs d'entre nous n'ont pas même le moindre abri contre les injures de l'air, point d'habits pour nous couvrir. Un incendie, quelque effrayant qu'il soit, n'est rien au prix de ce que nous venons d'éprouver.

Nous nous sommes également adressés en cette

occasion à l'amiral, en lui écrivant une lettre que nous envoions ouverte à votre Excellence; & nous ne doutons nullement, que vous ne veuillez l'appuier de tout votre crédit.

Comme un échantillon de la destruction des habitans, nous citerons celle de la maison du docteur King, dans laquelle il y avoit 10 blancs & environs 40 noirs; & de toutes ces personnes pas une seule n'a échappé au fort de se noier. La mer s'éleva à un demi-mille au-delà du flux ordinaire même jusqu'à 10 pieds de hauteur.

Nous sommes &c.

(Signé par 29 habitans.)

Outre ces deux pieces, on a inféré dans la gazette de Londres l'extrait suivant des dépêches du vice-amiral Sir Peter Parker, commandant en chef les vaisseaux du Roi à la Jamaïque, datées le 6 Novembre 1780, & apportées hier au soir à l'amirauté par le lieutenant Messervey, de la chaloupe l'Alerte.

Le brigantin du Roi, l'Alerte. étant été obligé de rentrer avec les dépêches du gouverneur & les miennes, & le gouverneur avec le conseil ainsi que les paroisses Sous-le-vent de cette isle, qui ont le plus souffert par l'ouragan du 2 du mois dernier, m'ayant prié d'envoyer un bâtiment du Roi comme exprès en Angleterre avec le récit de ce désastre, j'ai changé la destination de l'Alerte; & ce brigantin doit faire voile demain comme exprès pour l'Angleterre.

C'est avec beaucoup de douleur, que je donne le détail suivant des malheurs, qui sont arrivés à quelques-uns des vaisseaux & bâtimens en cette station dans les derniers ouragans. Le 4 du mois dernier, à 5 heures & demie du matin, le vaisseau du Roi, le Phénix (de

44 canons) fit naufrage sur l'isle de Cuba, à environ 3 lieues à l'est du cap Cruz, dans un ouragan des plus terribles (a) : & suivant le rapport de Sir Hyde Parker, s'il n'eût été jetté sur la côte, il auroit bientôt dû couler à fond. Tout l'équipage se sauva, à l'exception d'une vingtaine, dont la plupart périrent avec le grand-mât ou furent emportés par les vagues hors de bord. Sir Hyde Parker dépêcha son premier-lieutenant, le Sr. Archer, avec une des chaloupes du vaisseau à la baie du Montego, pour aller chercher du secours ; & vers le 11, tout ce qui restoit de l'équipage du vaisseau au nombre de 240 hommes s'embarqua à bord de la chaloupe du Roi, le Porc-Epi, & de trois bâtimens plus petits, & arriva sain & sauf dans la baie de Montego le 5 du courant. Les chaloupes du Roi la Barbade & le Victor (de 14) & le vaisseau de S. M. le Scarborough (de 20 canons) se trouverent aussi dans l'ouragan. Les deux premiers ont coulé à fond, à ce que l'on craint ; mais le dernier s'est sauvé, j'espère : il avoit ordre de se rendre à S. Juan sur le continent espagnol ; & comme l'ouragan ne souffla qu'en certaines directions, il peut avoir échappé, ainsi que la Pallas, le Diamant, le Pélican ; & le Lowestoffe, (frégates de 36 ou de 32 canons) qui étoient aussi en mer vers ce tems, & qui toutes sont arrivées saines & sauvées, sans aucun dommage quelconque.

La Pomone (de 28) entra le 24, son beau-pré & son mât de misaine aiant consenti, & son mât d'artimon étant tombé hors de bord : & le 26 le contre-amiral Rowley arriva à bord du Grafion avec les vaisseaux suivans,

(a) Pourquoi ne pas verser de l'huile sur les flots ? Et si l'on n'en avoit pas, pourquoi ne pas s'en pourvoir ? Certainement les marins ne lisent ni gazettes ni journaux ; ou ils n'y croient pas. Tant pis pour eux. 1 Janv. p. 14. & autres *ibid.*

qui revenoient d'escorter la flotte marchande une partie de son chemin vers l'Europe; savoir, le Hector, le Bristol, le Trident, & le Rubis, tous deséparés & pour la plus grande partie démâtés; l'Ulysse (de 44) sans grand-mât ni mât d'artimon, & ayant jette tous ses canons du second pont hors de bord. Le capitaine Stewart m'a informé, qu'il se rendoit en Angleterre avec le Berwick démâté. J'espère, que le Tonnant & le Sterling-Castle sont aussi sur leur retour, car jusqu'à présent je n'ai reçu aucune nouvelle de ces vaisseaux.

Par les différens rapports que j'ai reçus, je trouve, que les dernières tempêtes ont régné dans les îles du Vent aussi bien que sur les mers. Le 28 du mois dernier le vaisseau du Roi, l'Egmont, arriva ici de Ste. Lucie entièrement démâté, & le corps du bâtiment fort éreinté. Le 29 l'Endymion entra dans ce port, venant d'une croisière au vent de la Martinique, avec son seul mât de misene debout. Cette frégate amena avec elle deux bâtimens François, nommés le marquis de Brancas & l'Eole, qu'elle avoit pris en venant ici. Le premier étoit chargé de provisions: l'autre avoit 150 Soldats, faisant partie du régiment de Touraine, & commandés par un capitaine de Marcy. Ces deux bâtimens avoient été forcés le 11 Octobre, avec un grand nombre d'autres, à quitter la rade de St. Pierre de la Martinique, par la violence de la tempête.

Quelqu'affligeans que soient les détails du désastre arrivé à la ville de Savanna-la-Mar, celui que la ville de Bridge-Town dans la Barbade a essuié, n'est pas moins affreux. Nous en avons parlé dans le dernier Journal p. 148.

Il y a apparence que le gouvernement n'a point encore reçu d'avis officiels relatifs aux Bermudes; mais on prétend savoir par des lettres particulieres que cet établissement a entièrement disparu de la surface du globe.

be. Quelques papiers disent que la capitale seule (St. George) a été engloutie avec tous les habitans & environ mille maisons, & que le reste a souffert à peu près comme la Barbade.

Les lettres de tous nos ports annoncent des prises nombreuses sur les Hollandois. Il a été demandé, la semaine dernière, 1180 lettres de marque. L'amirauté a appris hier par un exprès, que la frégate la Bellone, a foutenu avec un vaisseau de guerre hollandois un combat d'une demi-heure, dans lequel nous eumes un homme tué. Le capitaine hollandois demanda alors au commandant de notre frégate, de cesser son feu, déclarant qu'il étoit prêt à le suivre. Le Marlborough & la Bellone l'amenerent dans les Dunes.

Le comte de Welderen, ci-devant en-voïé-extraordinaire des États-Généraux, est parti, avec son épouse & sa famille, pour retourner en Hollande.

Extrait de la gazette ordinaire de la cour, du samedi 6 Janvier 1781.

Whitehall, 6 Janvier.

Extrait d'une lettre du général Haldimand, gouverneur & commandant en chef des forces de S. M. dans la province de Quebec, à lord George Germaine, l'un des principaux secretaïres d'état de S. M., reçue par le vaisseau de Sa Majesté la Danaë.

Quebec, 25 Octobre 1780

J'ai l'honneur d'informer V. S. que je reçois à l'instant un exprès du major Carleton, qui commande un détachement dont j'ai

fait mention dans la lettre que j'ai écrite à V. S. le dix-sept du mois dernier.

Le secret & l'expédition avec lesquels ce détachement a pénétré, ont empêché que l'ennemi ne formât aucune opposition de conséquence, en sorte que les 10 & 11 du courant, les garnisons du fort Anne & du fort George se sont rendu prisonnières de guerre.

Le major Carleton, qui, ainsi que son détachement, a marqué dans cette affaire beaucoup de zèle & d'activité, ayant pleinement rempli l'objet de sa mission, est retourné à Crown-Point, où il restera aussi long-tems que la saison laissera libre la navigation du lac, à l'effet de fixer l'attention de l'ennemi.

Les rapports que l'ennemi publie assiduellement, en toutes occasions des cruautés commises par les Indiens sont d'une fausseté notoire, & propagés dans l'unique vue d'allumer l'indignation des ignorans abusés: le major Carleton m'informe qu'en cette dernière circonstance ils se sont conduits avec la plus grande modération, qu'ils n'ont dépouillé aucun de leurs prisonniers, & ne les ont maltraités à aucuns égards; je joins, pour l'information de V. S. une liste des morts, blessés & prisonniers.

Un parti de 100 hommes & d'Indiens Mohawk, aux ordres du major Carleton, a traversé le lac Champlain pour coopérer avec sir John Johnston, qui doit être depuis quelque tems sur la rivière Mohawk; un autre parti de 200 Indiens du Canada ayant ses propres officiers, aux ordres du lieutenant Houghton du 73^{me} régiment, s'est mis en même tems en marche pour se rendre sur la rivière Connecticut: ce parti est revenu & a amené 32 prisonniers sans avoir essuyé aucune perte, quoiqu'il ait été poursuivi par des forces supérieures dont on croit que plusieurs hommes ont été tués.

J'attends chaque jour des nouvelles des succès de sir John Johnston sur la rivière Mohawk.

P. S. J'ai laissé cette lettre ouverte dans l'espérance de rendre compte à V. S. de ce qu'a fait le parti qui avoit été envoyé sur la rivière Mohawk, aux ordres de sir John Johnston: par l'entremise de deux Indiens Onéides, qui avoient déserté de Niagara, l'ennemi avoit été informé de l'attaque projetée sur la rivière Mohawk, & s'étoit préparé en conséquence: mais cette circonstance n'en a pas empêché le succès, quoiqu'elle ait donné lieu à une opposition considérable. Je reçois à l'instant de sir John une lettre, par laquelle il m'apprend qu'il a détruit les établissemens de Schohary & de Stone-Arabia; qu'il a dévasté une grande étendue de pays; il a eu avec l'ennemi plusieurs affaires dont il est toujours sorti victorieux: dans l'une d'elles, près de Stone-Arabia, il a tué un colonel Browne, rebelle noté & actif, & une centaine d'officiers ou soldats. Le navire étant prêt à partir, je n'ai que le tems de rejoindre l'état des morts, blessés & égarés, d'après la lettre de sir John. J'ai le plaisir d'apprendre à V. S. que j'ai lieu d'espérer que plusieurs des hommes qui n'ont pas rejoint, pourront se rendre à Oswego ou à Niagara, parce qu'ils ont avec eux plusieurs Indiens & chasseurs qui connoissent parfaitement les bois. Je ne puis finir sans exprimer à V. S. la satisfaction parfaite que me donnent le zèle, le courage & l'activité avec lesquels sir John Johnston a conduit cette entreprise difficile.

Etat des morts & blessés du détachement aux ordres du major Carleton, le 11 Octobre 1780.

(En totalité) 3 tués, 4 blessés, 2 déserteurs, (tous soldats).

Du côté de l'ennemi.

Tués, 1 capitaine, 2 lieutenans, 1 enseigne, 23 fusiliers.

Blessés, 1 lieutenant, 1 fusilier.

Prisonniers, 2 capitaines, 2 lieutenans, 145 fusiliers.

Du

1. Février 1781.

219

Du détachement aux ordres de sir John Johnston.

Tués 9, blessés 2, égarés 83, déserteurs 3, (officiers & soldats).

Du côté de l'ennemi.

Tués 107, prisonniers 68, (officiers & soldats).

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 12 janvier.) La cour a pris, le 24 du mois dernier, un deuil de 4 semaines, au sujet de la mort de l'Impératrice-Reine-douairière. Hier, le Roi a nommé les personnes, qui composeront à l'avenir la maison de la Princesse Louise-Auguste sa fille. La Demoiselle Mœsting, qui a été chargée de l'éducation de S. A. R., fera près d'elle en qualité de Dame de la chambre ; une autre Demoiselle Mœsting remplira les fonctions de Dame de la cour, & le gentilhomme de la chambre, M^r. de Bukwald, est nommé gentilhomme de la Princesse, elle aura en outre un page & les domestiques nécessaires pour sa maison.

Le comte de Reventlaw nommé ministre du Roi près de la cour de Stockholm, part demain pour sa destination avec la comtesse son épouse, née comtesse de Schimmelman. M^r de Bertouch, qui a rempli à Varsovie les fonctions de résident, vient de prendre congé par écrit, du Roi & de la république de Pologne. Notre Souverain l'a récompensé par une pension annuelle de 1200 rixdalers, tandis que le Roi de Pologne lui a envoyé les marques de l'Ordre de St. Stanislas.

I. Part.

P

nilas,

niflas, avec lesquelles il a paru hier pour la première fois à la cour.

Pendant le courant de l'année dernière, il s'est fait 935 mariages dans cette ville, il est né 1559 garçons & 1476 filles, & il est mort 2673 personnes (a).

F R A N C E.

PARIS (le 15 Janvier.) Le Roi a fixé ces jours-ci la retraite de M^r. le prince de Montbarey. Outre la pension de 20 mille livres, ordinairement assignée aux anciens ministres, il jouira d'une gratification annuelle de 36 mille livres; Madame la princesse de Montbarey d'une pension de 12 mille, & M^r. le prince de St. Mauris, leur fils, a la concession d'un domaine de 12 à 15 mille livres de rente. Mgr. le Duc d'Orléans, qui réside presque toujours dans ses maisons de campagne ou à son hôtel de la chaussée d'Antin, a fait présent à Mgr. le Duc de Chartres du palais-royal, ne s'y réservant que son grand appartement où il donne ses audiences.

M^r. le comte d'Estaing, arrivé à Brest avec toute sa flotte le 3 de ce mois, fe

(a) Suivant les rapports constamment observés entre le nombre d'habitans & les tables de la mortalité, on doit conclure qu'il y a à Copenhague, vû la situation de cette ville, le caractère de ses habitans &c, environ 55 mille ames.

rendit d'abord à terre & partit le lendemain pour Versailles. Mardi dernier, il a donné un grand dîner à sa maison de Passy; & avant-hier il a été présenté au Roi. Comme en partant de Brest il a donné ordre aux officiers & aux équipages de se pourvoir incessamment de vivres, on est fondé à croire, qu'il ne tardera pas à remettre en mer avec une forte escadre, composée des vaisseaux les moins fatigués qu'il a ramenés de Cadix, & peut-être de ceux qui étoient à la rade de Brest, & dont le commandement étoit destiné à M^r. de la Touche-Tréville, qui est toujours ici. Le plus maltraité des vaisseaux, que M^r. d'Estaing a ramenés, est le Magnifique : ce vieux navire faisoit eau de toutes parts; & on avoit été obligé de le lier avec des cordages : il échoua près du port; mais il fut relevé le même jour à la faveur de la marée, & il est au bassin. La gazette de France du 9 a annoncé l'entrée de la flotte & du convoi en ces termes. *Nous apprenons que le comte d'Estaing, vice-amiral de France, est arrivé à Brest le 3 de ce mois avec tous les vaisseaux qui étoient sous son commandement. Les bâtimens du commerce, destinés pour Bordeaux, Nantes, & la Rochelle, & qui formoient son convoi, l'avoient quitté le 30 Décembre sous l'escorte des vaisseaux l'Amphion, le Sagittaire, le St. Michel, & deux frégates. D'après les vents qui ont régné & les distances, le comte d'Estaing estime, que ces bâtimens ont dû être ren-*

des le 4 Janvier dans leurs ports respectifs.

L'arrivée d'un convoi aussi riche, & qu'on évalue à plus de 60 millions, a répandu la vive joie dans le commerce. Nos négocians voient avec reconnoissance les soins, que le gouvernement se donne pour la conservation de leur propriété, & la bonne conduite des officiers chargés de l'exécution. On a remarqué entre-autres dans les instructions, que M^r. d'Estaing remit à M^r. de St. Céfaire, capitaine de l'Amphion, commandant le convoi, l'ordre qu'il lui donne de *sacrifier au besoin les bâtimens du Roi à la conservation de la fortune de ses sujets*. Un convoi de 28 navires, venant de Tunis, d'Alger, & des concessions d'Afrique, sous l'escorte de la frégate la Montréal, & des corvettes la Badine & la Sémillante, est heureusement arrivé à Marseille le 27 Décembre dernier.

La démarche, que la Grande-Bretagne a faite de déclarer la guerre aux Provinces-unies, a produit ici une vive sensation. Notre ministère, qui a eu la plus prompte connoissance du manifeste de S. M. Britannique du 20 Décembre, s'est hâté d'en donner avis, non-seulement dans tous les ports de France, mais aussi dans toutes les cours de l'Europe; & dès le 25 il expédia une trentaine de couriers, dont une partie étoient porteurs d'ordres aux commandans & commissaires de la marine dans les ports, pour prévenir les capitaines hollandois de la nécessité,

été où ils étoient par cette rupture de départ. Voici copie de la lettre que le marquis de Castries, ministre & secrétaire-d'état au département de la marine, écrivit pour cet effet à M^r. de Mistral, commandaire-général des ports & arsenaux de la marine en Normandie.

Je vous prévins, Monsieur, que l'Angleterre a déclaré la guerre à la Hollande par un manifeste, qui a paru à Londres le 21 de ce mois. Comme il est très-important, que tous les capitaines de navires hollandois soient instruits promptement de cette nouvelle, j'écris en conséquence aux commissaires & syndics des classes du département du Havre. Sa Majesté a donné des ordres, pour que les commandans de ses vaisseaux, frégates, & autres bâtimens de guerre prennent sous leur protection, toutes les fois qu'elle sera réclamée, les navires des Etats-Généraux, qu'ils rencontreront en mer. Il faut que les capitaines des corsaires françois aient la même attention : vous les informerez de la volonté du Roi à cet égard. J'ai l'honneur &c.

A Versailles le 25 Décembre 1780.

(Signé)

DE CASTRIES.

L'on écrit aussi de Brest, que le commandant de la marine en ce port aiant reçu le 27 au matin-un courier de M^r. de Castries, pour l'informer que l'Angleterre avoit déclaré la guerre à la république, il avoit fait aussitôt défenses aux bâtimens hollandois, qui y mouilloient, de fortir sans escorte. Enfin l'on ajoute, que, comme il se trouvoit vers le même tems dans un de nos ports un bâtiment prêt à faire voile pour l'isle de France, afin d'y porter des dépêches, le comte de Vergennes, ministre des

affaires étrangères, en donna connoissance à M^r. Lestevenon de Berkenroode, ambassadeur des Etats-Généraux, l'invitant à saisir cette occasion pour informer le gouverneur du cap de Bonne-Espérance de la rupture, qui venoit d'avoir lieu, & l'avertir de se tenir sur ses gardes contre toute ataque imprévue; invitation dont M^r. de Berkenroode profita sur le champ.

Le ministre des Etats-Généraux à notifié à notre cour leur accession au traité de la neutralité armée. En voici la copie. *Leurs Hautes Puissances les Etats-Généraux des Provinces-unies des Païs-bas, n'ayant rien eu de plus à cœur depuis le commencement de la guerre présente & n'ayant désiré rien plus vivement que d'observer invariablement la plus étroite & la plus parfaite neutralité entre les Puissances belligérantes, & de remplir en même tems leurs obligations essentielles & indispensables, en accordant une protection convenable au commerce & à la navigation de leurs sujets, & en maintenant & défendant les droits & les libertés de leur pavillon neutre, ont appris avec la plus vive satisfaction, que S. Maj. l'Impératrice de Toutes-Russies, toujours animée des sentimens nobles & généreux qui doivent transmettre à la postérité la plus reculée l'éclat & le renom immortel de son glorieux regne, a trouvé bon de déclarer aux Puissances belligérantes, " qu'étant dans l'intention d'observer pendant la guerre actuelle l'impartialité la plus exacte, elle est déterminée à*

maintenir par tous les moyens les plus efficaces l'honneur du pavillon russe, ainsi que la sûreté du commerce & de la navigation de ses sujets, & à ne pas souffrir qu'aucune des Puissances belligérantes y porte quelque atteinte. Sa Majesté a fait à cette déclaration la réponse la plus satisfaisante, conforme en tout à celle qu'elle a faite aux autres Puissances neutres confédérées.

Le congrès des Etats-unis vient de faire publier une relation signée W. Campbell, Isaac Shelby, & Benjamin Cleveland, tous trois colonels, au sujet de la défaite du major Ferguson, & des troupes sous ses ordres, par l'armée de l'Ouest, en Septembre dernier (a). Les Américains s'étant avancés à la distance d'un quart de mille de l'ennemi, sans être découverts, l'attaque commença par les régimens de Campbell & de Shelby, tandis que deux autres aîles qui devoient entourer l'armée angloise, s'avançoient. L'action dura une heure & cinq minutes. Les trois colonels conviennent que du côté des troupes régulières ennemies, leurs soldats furent pliés deux ou trois fois; mais se ralliant chaque fois & chargeant enfin l'ennemi avec plus de vigueur, il fut forcé de céder à son tour. En se retirant, les troupes angloises tombèrent entre les mains du

(a C'est l'affaire dont il est fait mention dans le Journal du 1 Janvier, page 58.

colonel Cleveland qui acheva leur déroute. Le major Ferguson fut tué, & le capitaine Depeiser arborant pavillon blanc, se rendit avec sa troupe qui mit bas les armes, dont la plûpart étoient encore chargées. Il a paru au vainqueur que les ennemis étoient de 11 à 1200 hommes. Dans le corps des troupes régulières, 1 major, 1 capitaine, 2 sergens, & 15 foldats ont été tués, 35 ont été grièvement blessés ; & de ce même corps, 2 capitaines, 4 lieutenans, 3 enseignes, 1 chirurgien, 4 sergens, 3 caporaux, 1 tambour & 49 foldats ont été fait prisonniers. Parmi les Torys la perte a été plus grande, & l'on compte que l'ennemi a perdu en tout 1105 hommes, tandis que les Américains n'ont eu que 28 hommes tués & 62 blessés.

La frégate, la Minerve, partie de Brest avec trois autres frégates pour aller à la découverte, a eu le malheur de rencontrer trois vaisseaux de guerre britanniques, auxquels elle ne s'est cependant rendue qu'après avoir perdu tous ses mâts. Cette frégate, prise ci-devant sur les Anglois, est montée de 32 canons. Si cette nouvelle a du désagrément, il est amplement compensé par le succès de l'expédition de Jersey, qui fait beaucoup d'honneur au baron de Rullecourt & lui acquerra une grande réputation d'habileté : il ne l'avoit manquée à la première sortie, le 27 Décembre, que parce qu'il éprouva un calme plat & non qu'il eût apperçu aucun vaisseau anglois. Il étoit resté à la pe-
tite

tite île de Chansey, d'où il est parti la nuit du 5 au 6 Janvier avec les volontaires de Luxembourg recrutés à la hâte. Son débarquement s'est fait le 6 à 7 heures du matin du côté de l'ouest; & à 9 heures il étoit maître de la ville capitale & de la garnison de 500 hommes de troupes réglées, outre 3 mille hommes de milices. Le commandant a été pris dans son lit. Le château de Ste. Elisabeth, très fortifié depuis que la Reine de ce nom l'a fait construire, restoit à attaquer au départ du courier, que M^r. de Rullecourt a dépêché à M^r. le chevalier de Luxembourg & aux ministres; mais il se flattoit de le réduire promptement. D'ailleurs des régimens de troupes réglées avoient ordre d'aller le seconder au premier avis. On apprend, que le commandement de l'île est destiné à M^r. de Rosieres, brigadier des armées du Roi & commandant à St. Malo. Une particularité de cette expédition de Jersey est, que parmi les officiers, qui la commandent, il en est un des troupes du Mogol, nommé Emir-Suad: il est venu à Paris avec M^r. Chevalier, auquel il a été fort utile dans son passage de Suez: &, quoique dans l'Indostan il jouisse d'environ 150 mille livres de rente de notre monnoie, il a demandé avec ardeur du service tant pour s'instruire dans l'art de la guerre que pour se venger des Anglois, dont le despotisme dans l'Inde paroît l'avoir extrêmement irrité. M^r. Chevalier, son ami, & M^r. le chevalier de

Luxembourg lui-même tâcherent de le dissuader d'aller à Jersey ; mais l'on n'a pû résister à l'envie extrême , qu'il avoit de voir le feu de près & de tuer des Anglois , comme il a coutume de s'exprimer. Il a le grade de colonel en second dans la légion de Luxembourg : en cette qualité il s'est affublé d'un beau doliman bleu , uniforme de la légion ; & il n'a de nos officiers que les épauettes : il conserve toujours son turban avec une bande d'une étoffe verte comme descendant de Mahomet. Emir-Suad commande dans l'Indostan un corps de 6 mille cavaliers : c'est un homme d'environ 45 ans , qui paroît être fort vigoureux : on peut juger de son esprit par la résolution qu'il a prise de venir s'instruire en Europe ; dessein qu'aucun de ses compatriotes n'avoit encore osé entreprendre.

Les bruits qui s'étoient répandus de la mort de M^r. Linguet , étoient fondés sur ce que M^r. le lieutenant-général de police étoit supposé avoir dit à quelqu'un qui s'informoit à lui de cet écrivain , *qu'il n'y avoit plus de nouvelles à en demander* ; il paroît assez avéré qu'il n'est pas mort ; mais la cause de sa disgrâce & le lieu de sa translation restent toujours un mystère impénétrable à la curiosité du public.

La dame Dud **, dont la maison étoit le lieu d'assemblée de nos beaux esprits , vient de mourir ici dans la paroisse St. Sulpice. Elle avoit vécu comme ***, elle est morte de même. Sa pauvre philosophie s'est

changée en fureur & en rage les derniers jours de sa vie. Abandonnée de ses chers convives qui lui avoient tenu si fidele compagnie pendant ses beaux jours & qui ne purent soutenir la vue de son désespoir, elle est restée seule jusqu'à son dernier soupir avec M^r. le curé de St. Sulpice qui n'est resté près d'elle que pour gémir sur le triste sort de la malheureuse incrédule qui déconcerte si horriblement ses élèves dans un moment où ils ont le plus besoin de consolation.

P A Y S - B A S .

LA HAYE (le 20 Janvier.) Leurs H. P. ont rendu le 4 de ce mois un placard, qui défend à tous navires de guerre ou corsaires anglois d'entrer dans les ports ou rivières de la république, à moins d'y être forcés par la tempête, sous peine d'être punis corporellement, s'ils ne se rendent immédiatement & déposent les armes. En vertu d'une résolution de L. H. P. en date du 5, il a été mis un *embargo* provisionnel de quinze jours sur tous les vaisseaux, qui voudroient partir de ce pais, les seuls paquebots pour l'Angleterre exceptés. Les Etats-Généraux ont communiqué, conformément à leur arrêté du 26 Décembre, par une lettre circulaire aux provinces la proposition de Mgr. le prince statthouder, pour une augmentation des forces de mer & de terre de la république.

L'état de la marine de cette république,

tel qu'il a été proposé par la pétition du conseil d'état, est de 2 vaisseaux de 70 canons & de 550 hommes d'équipage; 9 de 60 canons & 450 hom.; 15 de 50 can. & 300 hom.; 2 de 40 can. & 270 hom.; 1 de 40 can. & 250 hom.; 14 de 36 can. & 230 hom.; 13 de 20 can. & 150 hom.; 5 chaloupes, 1 vaisseau hôpital, 4 pataches d'avis, 12 gros navires armés, 16 plus petits, faisant en tout 94 bâtimens armés & 18,490 hommes d'équipage.

L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-unies des Pays-bas ont arrêté le 12 du courant un placard, par lequel il est accordé des lettres de représailles & de marque aux habitans de cette république, pour dédommagement à l'égard de la prise des navires par les Anglois, comme aussi une publication, fixant les primes pour les malheureux & mutilés; S. A. S. aiant en sa qualité d'amiral-général renoncé à sa portion en leur faveur.

AMSTERDAM (le 20 Janvier.) On mande d'Ostende qu'on a conduit à Portsmouth un vaisseau de guerre hollandois de 54 pieces de canon, pris & amené par le Warwick de 50 & l'Edgar de 74, qui se font aussi emparés d'un vaisseau de la compagnie parti pour les Indes-orientales. On craint beaucoup que ce navire de guerre hollandois ne soit le Rotterdam, qu'on disoit arrivé dans un port de France. Quelques jours auparavant la Princesse-Caroline de 52 canons avoit eu le même sort.

Une déclaration que vient de donner la Zélande, inquiète beaucoup l'union des sept provinces. La Zélande désire une réconciliation prompte avec l'Angleterre, ce qui dans les circonstances est impraticable. — Un autre événement fâcheux, qu'on apprend en ce moment, est la défaite de nos nouveaux alliés à l'isle de Jersey. Cette isle heureusement occupée le 6 par le baron de Rullecourt, a été reprise le même jour par les Anglois. Le commandant françois a péri dans l'action. Les détails de cette affaire sont sans doute exagérés dans les feuilles de Londres; on doit attendre la gazette de France pour apprécier le vrai état des choses.

BRUXELLES (le 16 Janvier.) Le Prince Frédéric, le second des fils du Roi de la Grande-Bretagne, a traversé ce pais pour se rendre dans l'électorat d'Hannovre & delà à Osnabruck, dont il est Prince-évêque. S. A. R. débarqua le 3 de ce mois à Ostende, & arriva à Bruxelles sous le nom de comte de Hoya le samedi 6 Janvier au soir. Son arrivée n'avoit pas été annoncée, & non-seulement ce Prince a gardé le plus strict *incognito*, mais sur l'offre qu'on s'étoit empressé de lui faire tous les honneurs qui étoient dus à son rang & à sa haute naissance, il a désiré & demandé de n'en recevoir aucun.

Il se rendit le 7 au matin accompagné de M^r. Fitz-Herbert, ministre de S. M. Britannique, chez S. A. le Prince de Starhemberg;

hemberg , gouverneur-général des Pais-bas , qui ne manqua pas de se présenter le même jour à l'hôtel où S. A. R. avoit pris son logement pour lui rendre ses devoirs.

Ce Prince s'est arrêté en cette ville jusqu'au 11 de ce mois , jour qu'il partit pour Anvers , d'où on apprend qu'il s'est mis en route hier pour se rendre en Allemagne.

Le Prince gouverneur-général & une grande partie de la noblesse se font emprefés de faire leur cour à S. A. R. , & de lui procurer les amusemens que la circonstance du deuil profond a pû permettre. Le comte de Hoya a paru avoir été satisfait de son séjour en cette ville , où on l'a été généralement & infiniment des manieres affables & gracieuses de ce Prince.

Dans le dernier Journal p. 97. l. 3 , de milliers , lisez des milliers. — p. 152. l. 4 , restauratrice , lisez restauratrice. — Ibid. l. 14 , entr'aures , lisez entr'autres.

☞ Un de mes correspondans m'a fait observer quelques inexactitudes dans les détails sur la famille du Prince Antoine Ulrich de Wolfenbittel , inférés dans le Journal du 15 Décembre. Il y est dit , p. 532 , que le Prince Antoine Ulrich , étoit l'ainé des fils du feu Duc régnant de Brunswick. Il n'étoit que le second , l'ainé étant Charles , marié à la troisième fille du feu Roi de Prusse. — P. 584 , le Czar Pierre II , est nommé frere d'Elisabeth ; il étoit son neveu , étant petit-fils de Pierre le Grand , pere d'Elisabeth. — Les fréquentes révolutions de cet empire rendent la généalogie de ses Princes très-difficile à saisir , sur-tout dans les dernières années , dont les événemens , ne sont pas encore réduits

en corps d'histoire. Ces mêmes erreurs se trouvent dans presque toutes les feuilles périodiques du tems ; grace à l'attention scrupuleuse de mes lecteurs, je suis le seul qui revienne sur mes pas pour rétablir l'exacte vérité des choses.

En corrigeant mes erreurs qu'il me soit permis de corriger quelques fois celles des autres. C'est à tort qu'on a cherché des interprétations malignes à l'égard de l'addition de la p. 122 du dern. Journal. Les Bénédictins de St. Paul sont réellement *chanoines de la congrégation du Mont-Cassin*. C'est un institut particulier, différent des autres religieux de cet Ordre. Je les ai vus, je leur ai parlé. Mais si l'on ne veut pas me croire, on peut consulter divers voyageurs ; & entr'autres, si je me souviens bien, Mr. de la Lande : je n'ai pas son ouvrage pour m'en assurer.



L'esprit est le mot de la dernier Enigme.

JE ne suis d'aucun sexe, & j'enfante souvent :
Mais tous mes fruits, hélas ! ne sont qu'un foible
vent.

Souple, immense, fantasque, on me tourne, on
m'arrange,
Pour ne voir qu'un fœtus d'un informe mélange.

A la cour, comme ailleurs, on me crée en rêvant,
Où mon être avorté, n'est ni mort ni vivant.

Je guide l'orgueilleux ; mais par un sort étrange,
Lorsqu'il croit me saisir, je lui donne le change.

Je me laisse traiter sans opposition :
J'amuse l'intérêt, l'amour, l'ambition ;
Et fournis à l'esprit de quoi se bien repaître.

Des plus fiers conquérans j'abaisse la hauteur :
Et tels qui de ma vie attendoient leur bonheur,
Pestent, qu'à leurs dépens, j'expire avant de naître.

T A B L E.

RUSSIE.	(Pétersbourg.	187
TURQUIE.	(Constantinople.	189
POLOGNE.	(Varsovie.	189
ESPAGNE.	{ Madrid.	193
	{ Cadix.	194
	{ Algésires.	196
PORTUGAL.	(Lisbonne.	199
ITALIE.	{ Rome.	200
	{ Milan.	202
ALLEMAGNE.	{ Vienne.	204
	{ Presbourg.	205
	{ Berlin.	207
ANGLETERRE.	(Londres.	208
DANNEMARCK.	(Coppenhague.	219
FRANCE.	(Paris.	220
PAYS-BAS.	{ La Haye.	229
	{ Amsterdam.	230
	{ Bruxelles.	231